



Le  
Folklore  
Brabançon

Le  
Folklore  
Brabançon

DECEMBRE 1965

N° 168

Notre couverture :

*Ecorchement du cerf.*

Bibliothèque royale de Belgique n° 10218-19, f° 16.

Photo de la Bibliothèque royale de Belgique.

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50.

BRUXELLES

## SOMMAIRE

*L'Eglise Saint-Germain et ses  
alentours* par Paul Dewalhens..... 357

*La maison d'un ancien serrurier*  
par M. et P. Dubuisson ..... 390

*Propos sur le dessin, l'écriture,  
l'illustration, à propos de l'ima-  
gerie populaire et quelques-uns  
de ses textes* par Paul Dewalhens  
..... 401

*Contribution à l'étude de la chas-  
se en Brabant XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siè-  
cle. Le pain de curée ou curée-  
broet* par M<sup>me</sup> Tourneur Nicodème  
..... 419

DECEMBRE  
1965

N° 168

PRIX : 35 F

Le Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques et de Relations Culturelles  
et Publiques de la Province de Brabant  
publie également une revue en néerlandais

• DE BRABANTSE FOLKLORE •

Au sommaire du n° 168  
de décembre 1965 :

Heksen, processen en helezingen (vervolg)  
par A. Paessens

Tiense poelfrikas (vervolg)  
par Bert Parloor

Tienen gedurende de Septemberdagen 1830  
en de Tiendaagseveldtocht 1831  
par Paul Dewalhens

Het Sint-Monicaklooster te Leuven  
par L. Spinnael, A.A.

Zalige Wilhelmus van Brussel, XI<sup>e</sup> Abt  
van Villers in Brabant  
par Denis van Peteghem

Waleni, het Heksendorp  
par Jozef Uytterhoeven

## TIRLEMONT

### *L'Eglise Saint-Germain et ses alentours*

par

Paul Dewalhens

C'EST l'édifice le plus considérable et le plus somptueux de la ville, un peu à l'écart de la circulation intensive. Deux rues à escaliers aboutissent aux côtés nord et est du temple. Le cimetière entourait l'église, principalement derrière le chevet et le long de la basse-nef sud. Ce cimetière s'appelait *Het Vrijhof* (1), jardin clôturé précédant une église (de *vrijt*, égal au moyen néerlandais *vrede*, signifiant clôture). Ce qu'on nommait encore *Het Vrijhof*, était une porte rustique, démolie il y a quelques années (1953), qui donnait accès à une ruelle en cul-de-sac, derrière le chevet, où les maisons du marché aux Poulets, adossées à la butte Saint-Germain, ont une entrée et sortie de plain-pied par un de leurs étages. Dans les parages du *Vrijhof* fut installée la première école, au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la direction d'un chanoine appelé l'*Ecolâtre*.

La sacristie, du XVI<sup>e</sup> siècle, ancienne chambre capitulaire d'un collège de chanoines, a été dégagée des murs lépreux qui la cachaient aux regards des curieux, et restaurée dans son style d'origine. Dans

(1) *Vrijhof*, nommé aussi *Vrije Kerkhof*, dans le sens de cimetière franc ou libre, devint le lieu privilégié où étaient enterrés les membres de la Confrérie des apôtres, sans que les proches aient à payer les frais de sépulture, prérogative accordée en 1529. Le magistrat lui allouait des subsides. Cette Confrérie des apôtres a joué un rôle important dans la procession du dimanche des Rameaux (voir *Chasser le Diable*, in *Folklore Brabançon*, n° 138, juin 1958).



Vue sur les côtés nord-ouest de l'église Saint-Germain

un des murs a été maçonné un bas-relief de la fin du gothique, sculpté naïvement, représentant le Christ ployant sous un pressoir, le pressoir mystique. Il s'y tient suspendu par le bras gauche, tandis qu'il tient la main droite sous son sein percé. Cette pierre ornait jadis une fontaine. L'eau s'échappait du sein et servait aux ablutions lustrales des chanoines. Ils étaient trente sous Charles-Quint. Le Christ qui donna son sang pour la rédemption des hommes est symboliquement comparé ici-même à la vigne dont on presse le vin (2). Dans ce même mur on peut aussi voir un fragment de pierre tombale sur laquelle on lit encore : GUILLAM VAN BLITTERSWIJK DEN WELKEN STERFT DEN X... (?)

On accède également à Saint-Germain par d'autres rues qui montent vers le marché au Bétail, ancien *Forum* où se dressaient l'hôtel communal détruit en 1635 (3), le pilori, la pompe, les halles (marché couvert), démolies en 1805. Les bouchers ne pouvant débiter à domicile, les halles servirent de boucherie jusqu'en 1730. Dès cette année elles furent occupées par la cavalerie autrichienne qui en fit aussi un corps de garde. La halle au pain et au drap était en bois et couverte d'un toit de chaume au XIII<sup>e</sup> siècle. La halle de la boucherie, fin du XV<sup>e</sup> siècle, fut construite en dur et couverte d'ardoises. Au XVI<sup>e</sup> siècle on y incorporait également la halle de la chaussure.

(2) « La vigne, le raisin, le vin et la coupe se trouvent dans les mystères antiques, la légende du Graal, la messe catholique. Un des fameux vitraux de Saint-Etienne-du-Mont, le "pressoir mystique", représente le corps du Christ sous une presse d'où coule à flots la boisson salvatrice. » (Emile DERMENGHEM en parle dans *l'Éloge du Vin* d'Ibn al Furidh, à propos du thème bachique dans la mystique musulmane. Cité par Marcel LOBET dans *La Poésie et l'Amour*, un livre délicieux, paru aux Editions du Vieux Colombier, Paris, 1946). Le *Pressoir mystique* (± 1525) à l'église de Notre-Dame d'Aarschoot est célèbre, composé sur le vif par un peintre primitif flamand, mais anonyme.

(3) Notre premier hôtel de ville se trouvait pour d'aucuns dans le haut du marché, face à la rue Longue (Beauduin actuelle), pour d'autres à peu près à l'endroit du doyenné actuel. Le premier acte qui en parle est un acte d'héritage passé dans le bureau des clercs, le 28 septembre 1384 : « Ghegeven ende gheschiet te Thienen Inder Stadhuijs inder clercken scrijfcamere doir oec als ghetuyghen bij ende aenwæser brueder Goert Guardiaen van den Minrebruederen te Thienen en Menher Jan Dillen priester ende Henric Persemart hierover ghebeden ende gheroepen Int jaer vander gheboirten ons Here dusent driehondert vier endachtentich XXVIII daghe in Septemb., etc... » (*Archives communales*, série M. n° 6).



L'église Saint-Germain vue du Marché au Bétail.

Le *Forum*, où avaient lieu les marchés au bétail, de navets, de balais, des harengs, de la poterie, des produits de la ferme, a quelque peu perdu de son charme depuis l'enlèvement des platanes et du tilleul qui lui donnaient un air de fraîcheur et de gaieté. La plupart des maisons, reconstruites au XVII<sup>e</sup> siècle, ont été modernisées à des fins commerciales. Nous y remarquons encore avec plaisir une belle façade en pierres blanches, de style Renaissance, qui porte la date de 1550 et un mortier en bas-relief sous lequel est gravé DIE MORTIER. Ce fut une des plus anciennes pharmacies de Belgique, après celles de Hasselt et de Maasick. A droite de DIE MORTIER, faisant le coin du marché au Bétail et de l'ancien marché au Beurre, la maison DIE TROUWE (la foi, la fidélité) qui fut reconstruite une première fois au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle a encore du caractère (encadrement de porte cochère, fenêtre à meneaux, toit curieux), malgré les transformations des dernières années. Un fabricant de chandelles et de cierges l'occupait au XIV<sup>e</sup> siècle.

De cet endroit la vue sur l'ancienne collégiale est surprenante. C'est là que les amateurs du passé s'assemblent pour écouter les concerts de carillon. L'église est prestigieuse de symbolisme chrétien : masse imposante enracinée au sol, tel roc inébranlable.

\*  
\* \* \*

Régnier II, comte de Hainaut, beau-fils de Hugues Capet, aurait échangé des propriétés situées près de Paris, et appartenant à son épouse Hedwige, contre Couvin et Tirlémont où étaient installés des bénédictins de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Ceux-ci s'étaient vu attribuer la *villa Thimmas* par Louis le Débonnaire, en 829. Confirmation en fut faite par son fils Charles le Chauve en 872. Ces biens d'Hedwige, peu éloignés de Paris, feraient beaucoup mieux leur affaire. Ainsi le *monte Tyenes* et son temple devinrent, en 1119, pour la moitié seulement, échange confirmé par le pape Calixte II, la propriété de la petite-fille d'Hedwige, la comtesse Richilde, héritière du Hainaut, épouse de Baudouin VI de Mons (fils de Baudouin V de Lille), et qui fonda, en 1081, l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie près de Mons. L'autre moitié appartenait au prince-évêque de Liège, sous l'obédience de l'archevêque de Cologne, qui en céda le bénéfice au chapitre Saint-Jean de Liège, en 1157.

Albert de Louvain reçut vers 1189 ou 1190 la permission du Pape et de l'évêque d'y créer un chapitre spécial. Fils de Godefroid III, duc de Brabant, et frère d'Henri I qui allait succéder à son père, Albert de Louvain était chanoine de la cathédrale de Liège et archidiaque en même temps que prévôt du chapitre Saint-Jean. Il fut nommé curé titulaire ou doyen du chapitre de Saint-Germain à Tirlemont.

L'église sécularisée, devenue collégiale et paroissiale, chef-lieu d'un doyenné, jouissait d'importantes prérogatives. Les moines de Saint-Denis en Broqueroie s'en allèrent mais n'abandonnèrent pas pour autant leur part dans les revenus, qui serait perçue par un pléban, curé choisi par le Chapitre. Ils y conservèrent ce qu'on appelle une investiture.

Albert de Louvain fut assassiné à Reims, en 1192, victime de la rivalité entre la France et la Germanie. Il est honoré sous le nom de saint Albert de Louvain.

Par la suite, les deux plébanies (deux curés desservaient chacun un district de la ville), recourant à de continuelles procédures, furent réunies au seul chapitre Saint-Jean de Liège : la plébanie spéciale de Saint-Jean était plus ou moins indépendante en 1305, tandis que celle de Saint-Denis ne le fut que vers 1479. Liège, devenue l'unique propriétaire de la dotation primitive, partagea par moitié entre titulaires les bénéfices des pastorats dont les offices avaient lieu alternativement dans le même temple.

C'est seulement en 1620 qu'un décret émis par l'archevêque de Malines supprimera l'investiture du chapitre Saint-Jean de Liège.

Il n'y aura pour Tirlemont qu'une église paroissiale jusqu'en 1803.

Le magistrat, en 1225, prit sous sa protection le doyen, les chanoines et, en général, les membres du clergé de Saint-Germain. Celui-ci fut affranchi des contributions de toutes sortes. Il reçut le monopole de l'instruction publique, des offices solennels, de l'usage des chants liturgiques et des cloches, du droit de nomination des prêtres à un quelconque bénéfice. C'est au xv<sup>e</sup> siècle qu'il perdra la direction de l'enseignement public qui passera aux mains des Carmes jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. Les chanoines ne donnèrent plus l'instruction qu'aux enfants des nécessiteux.

+  
+ +

Dans la chapelle Sainte-Lucie à l'église Saint-Léonard de Léau se trouve un Christ au sépulcre pour lequel vers 1480 l'Anversois



Christ au sépulcre dans la chapelle Sainte-Lucie à l'église Saint-Léonard de Léau, avec polyptique, 1480, de l'Anversois Jean Mertens. On reconnaît sur le panneau à l'usage l'église Saint-Léonard même, sur celui du milieu, de face, derrière Marie-Madeleine, l'église Saint-Germain, et sur le panneau de droite l'église Notre-Dame au Lac de Tirlemont.

Jean Mertens peignit un polyptique représentant les saintes femmes et un ange sur des fonds de paysages. Sur l'un des panneaux on reconnaît l'église St-Leonard de Léau, sur un autre Notre-Dame au Lac, les tumuli et la chapelle Saint-Maur (N.-D. de Pierre), sur un troisième Saint-Germain avec quatre tours. Ces derniers monuments, de Tirlemont.

Les fouilles faites par le professeur Raymond Lemaire Jr, aidé par notre prédécesseur, l'archiviste Jean Wauters, en 1943 et 1944, ont permis à cet archéologue d'établir de notre temple moyenâgeux une reconstitution en partie véritable et en partie hypothétique. (4)

Le petit temple primitif de Saint-Germain du IX<sup>e</sup> siècle fut reconstruit vers 1149 en basilique romane à quatre tours.

La nef à cinq travées, à piliers carrés distants l'un de l'autre de la largeur des basses-nefs, était aussi longue que l'actuelle mais ne dépassait pas en hauteur l'arc triomphal. Les basses-nefs étaient un peu plus larges que la moitié de la largeur des basses-nefs que nous connaissons de nos jours. La nef transversale n'avait à peu près que le quart de la longueur des transepts actuels. Le chœur, flanqué de deux tours de 6 m sur 6 m aux angles des transepts, avait un peu plus de la moitié du chœur actuel. Ce chœur était carré comme l'est encore de nos jours celui de l'église de Kuntich, de Neerheylissem, de Bierbeek. Il n'y avait pas de voûtes en pierres. Les plafonds étaient en bois. La partie occidentale flanquée de deux tours plus volumineuses que celles accolées au chœur ne fut terminée qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les tours flanquant le chœur étaient rares en Brabant. Elles firent leur apparition en pays mosan vers 1150. Celles de Saint-Germain ont disparu. Les églises de Neerijse et de Basse-Wavre en sont encore pourvues. La reconstruction et l'agrandissement des nefs et du chœur fermé par une abside à cinq pans furent entamés vers 1310. Les nefs, ainsi que nous les voyons aujourd'hui, ne furent achevées que durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

C'est ainsi que nous remarquons sur le panneau peint de Jean Mertens à Léau qu'après la réalisation de ces travaux de rehausse-

(4) Il faut lire à ce sujet l'étude fouillée et fort bien illustrée du Prof. R. LEMAIRE JR : *De Sint-Germainuskerk te Tienen* (in *Bulletin van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*, Band I, Brussel, 1949).



*Eglise Saint-Germain : vue de la nef vers le chœur et les transepts. A l'avant-plan la chaire de vérité de Petrus Valck (XVIII<sup>e</sup> siècle).*

ment et d'agrandissement du chœur et des nefs, la nef transversale et les deux tours près du chœur, cette nef et ces tours datant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, avaient été conservés dans leur état primitif.

L'art roman est tributaire de l'art romain et s'étend du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Il peut être comparé aux langues romanes qui commencent à la même époque à se dégager du latin.

L'art ogival, venu de France au début du XIII<sup>e</sup> siècle, s'impose dans notre région après la construction du chœur de la cathédrale de Tournai.

Il y eut cependant une période transitoire du roman au gothique dont nous trouvons des traces en Brabant, notamment dans la partie occidentale si caractéristique de Saint-Germain, dans les églises

d'Orp-le-Grand, de Saint-Jacques de Louvain, de la Chapelle à Bruxelles, de Tourinnes-la-Grosse, de Winxele, de Bierbeek, de Herent, d'Asse, de Chaumont ...

Dans bien des cas, comme à Tirlemont, les murs sont restés romans alors que les formes à l'intérieur de l'édifice se sont émancipées vers l'art ogival primaire.

Le faite des toitures s'élève. La pente des toitures, de 45°, atteint 50°, et même 60°. Nous en avons d'autres exemples que Saint-Germain, sur place, ainsi Saint-Pierre (Nécropole) à Grimde, l'église des P.P. Dominicains (ancienne du Bèguinage), celle du Saint-Sauveur à Hakendover.

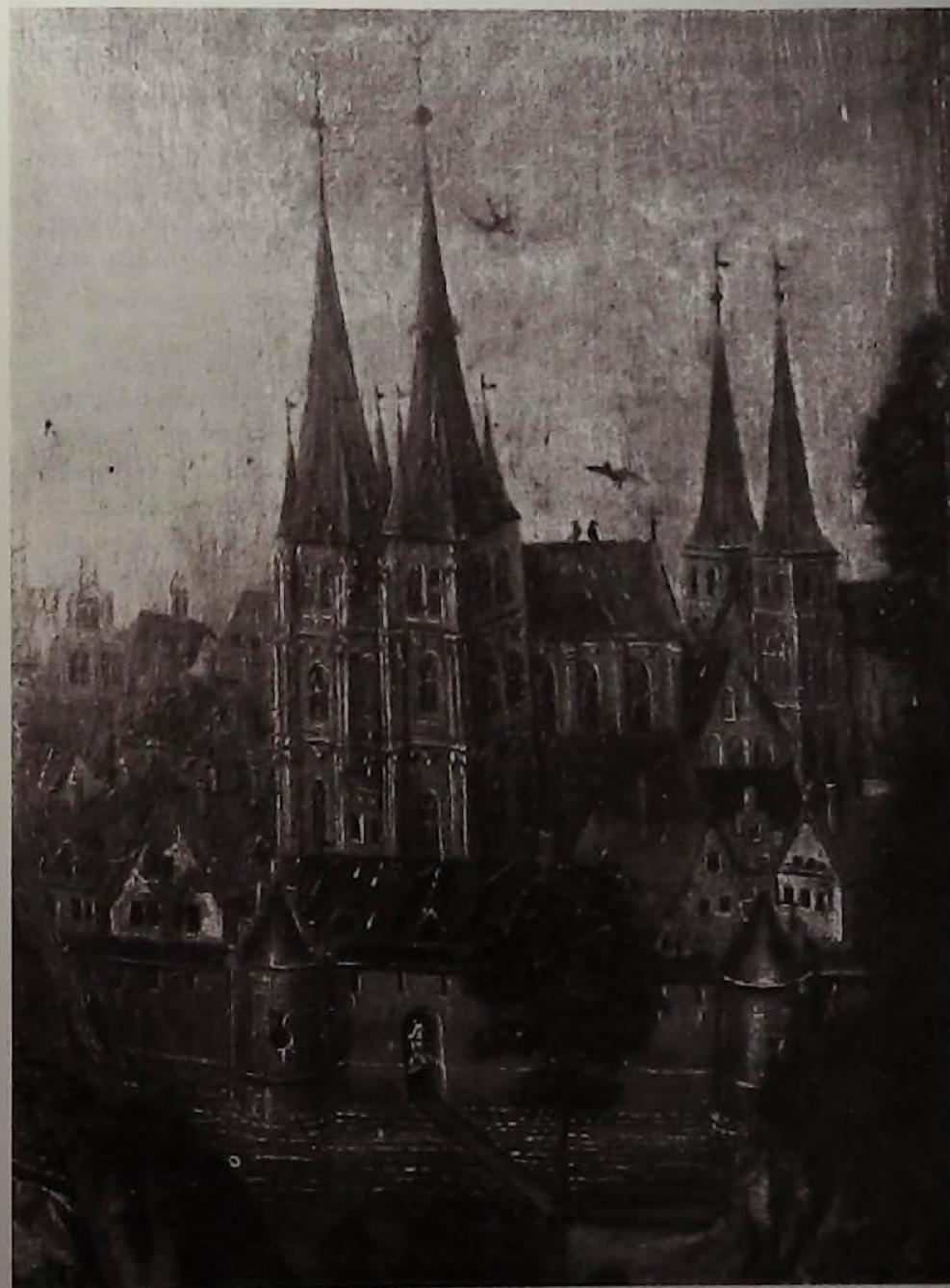
Pendant qu'on agrandissait le transept nord, Saint-Germain fut ravagée par le feu, en 1535. Les murs et les voûtes en pierres restèrent seuls debout. Les quatre cloches fondirent dans le brasier.

Une sentence du Conseil du Brabant, confirmée par Charles-Quint, le 14 juillet 1540, ordonnait au doyen et au Chapitre de Saint-Jean l'Évangéliste de Liège de restaurer le temple, les frais devant partiellement être supportés par eux, proportionnellement à la dîme dont ils bénéficiaient dans notre district.

La reconstruction fut entamée en 1555 seulement, côté ouest, en style ogival primaire, d'après les plans de Pierre van Wijenhoven, architecte du souverain, et qui est l'auteur du chœur du Saint-Sacrement de l'église Sainte-Gudule de Bruxelles.

La tour trapue, à cinq étages, fut bâtie entre les moignons des deux anciennes tours, mettant en boîte, si l'on peut dire, la partie du mur en retrait de la première façade et la galerie qui le précédait et reliait les tours primitives. Ce qui restait de celles-ci fut recouvert d'une toiture à double pente sur des pignons triangulaires tournés l'un vers le nord, l'autre vers le sud. A ces constructions contiguës (33 m jusqu'au faite de la toiture) de la tour actuelle sont accolées les tourelles à escaliers à colimaçon qui faisaient déjà partie de ces tours primitives.

Saint-Germain eut au moins quatre nouvelles cloches à partir de 1556. La cloche de l'*Ave* réveillait les gens tôt matin. La cloche du travail — *Werkklok* — appelait les citoyens à l'ouvrage. Le *Carolus* bourdonnait à midi, et au couvre-feu dans la soirée, alors que le



L'église Saint-Germain à quatre tours sur le panneau du milieu du polyptyque Jean Mertens, 1480, qui se trouve à Saint-Léonard à Léau.

veilleur de nuit montait dans la cabine sous le capuchon de la flèche de la tour. *Carolus* à la voix forte et grave ne sonnait pas que les fêtes mais aussi les alarmes.

Des fenêtres romanes du *Westbouw* (5) furent sacrifiées ou couvertes en partie par la toiture de la nef surélevée pendant les travaux du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Les pierres des petites tours démolies de chaque côté du chœur servirent à agrandir le transept sud en 1557. Ces travaux durèrent jusqu'en 1570 à peu près.

En 1582 l'église fut ravagée et pillée par les Gueldrois.

En 1592 l'orage mit le feu à la tour. Les cloches fondirent dans le désastre. Rebâtie en 1611, par l'intervention du gouverneur Farnese, la nouvelle croix y fut placée le 28 septembre de la même année. En 1613 et 1627 la flèche abattue par la tempête défonça la voûte de la nef. En 1635 le temple est incendié par les Franco-Hollandais alors que les dégâts causés en 1627 n'étaient pas encore réparés.

La tour fut d'abord restaurée et pourvue, en 1640, d'une grosse cloche pesant plus de 1.000 kg, et de dix-sept petites cloches, faisant ensemble deux octaves, pesant au total 2.000 kg.

Le chœur à cinq pans et les chœurs latéraux à chevet plat ne furent reconstruits qu'en 1669. Ces travaux traînèrent jusqu'en 1683.

(5) « Le plan terrier et l'élévation générale de ce Westbau, avec sa grande salle voûtée à l'étage et ses deux tours, le rattachent au groupe des avant-corps mosans, issus de celui de Saint-Servais à Maastricht et imite, en réduction, à Saint-Barthélemy et à Saint-Jacques à Liège. Mais la galerie rhénane, à mi-hauteur entre le rez-de-chaussée et le premier étage, ainsi que les tourelles d'escaliers saillantes sur l'avant des tours, lui donnent une note personnelle très heureuse que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Plus qu'à Saint-Barthélemy et à Saint-Jacques à Liège, l'architecte a fait ici œuvre créatrice; il a décidément abandonné le caractère fermé, presque défensif de ses modèles, pour donner à son œuvre un aspect plus ouvert. Le modèle des masses, spécialement en ce qui concerne les tourelles d'escalier semi-octogonales, et la décoration des murs en fonction des ouvertures qui les percent, dénotent un essai de perfectionner davantage l'emploi des formes romanes courantes, tandis que les voûtes d'ogives et les quatre statues qui en amortissent les sommiers indiquent une influence de mieux en mieux marquée du style gothique. » In R.M. LEMAIRE, *Les Origines du Style Gothique en Brabant*, 2<sup>e</sup> partie, tome I, « La Formation du Style Gothique Brabançon », p. 147 (Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1949).

M. de Berghes, archevêque de Malines, bénissait l'autel des trois chœurs, le 7 septembre 1679. En 1708, l'église est partiellement la proie des flammes à cause de l'imprudence du préposé à l'entretien de la tour. La flèche piriforme en s'effondrant endommageait plusieurs maisons. Les restaurations ne prenaient fin qu'en 1713. Le 3 février 1719 le feu se déclarait dans la nouvelle flèche, mais fut rapidement étouffé. Telle qu'elle se présente toujours de nos jours, en forme d'immense poivrière, elle fut appelée *de peperbus* depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le 10 mars 1793, les Français, fuyant devant le retour des Autrichiens, font sauter le magasin à poudre qu'ils avaient établi au local des Arbalétriers du Serment Saint-Georges. Ils occasionnent à la ville d'énormes dégâts, la destruction des vitraux des XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de nos églises. Il y eut trente morts et cinquante blessés. Une des huit grosses poutres en chêne portant la flèche de Saint-Germain fut cassée net par la déflagration. Depuis lors, la flèche s'incline légèrement vers le sud-ouest.

En 1796, l'église est pillée de fond en comble par les Sans-Culottes. Fermée à partir du 25 novembre 1797, à la suite de la suppression du Chapitre, elle ne sera remise à la disposition du clergé qu'en 1802, après le Concordat. En 1816 elle reçut un nouveau pavement. La croix et le coq enlevés par les Français ne furent remplacés qu'en 1817. Des restaurations importantes eurent lieu, à partir de 1875, d'après les plans de l'architecte van Assche. Il dirigea surtout les travaux au chœur principal. La toiture des transepts furent la proie des flammes en 1902. Enfin, des restaurations et réparations générales ont été menées avec diligence, de 1952 à 1954, grâce à l'initiative du Rév. Curé-Doyen Verdroncken.

Saint-Germain est un de ces édifices qui, comme ceux de Nivelles, Bertem, Tourinnes-la-Grosse, Orp-le-Grand, par exemple, n'a pas son caractère architectural d'originalité totale propre. Il peut, comme ces autres, se vanter seulement de certaines caractéristiques dans le détail, qui représentent en Brabant l'influence issue de l'école mosane, du temps où le diocèse de la Principauté de Liège, influencé par l'art rhénan et aussi par des réminiscences de l'art byzantin, s'étendait jusqu'aux alentours de Louvain. L'avant-corps de Saint-Germain est un remarquable exemplaire de roman tardif datant de 1220 probablement. La masse est restée romane, de même que la forme des baies et les détails d'arcatures.

C'est à l'intérieur que l'influence gothique se manifeste dans la construction des voûtes d'ogives et dans la décoration des chapiteaux à crochets.

La marne calcareuse de Linsmeau a été employée pour ses fondations, le quartzite rose d'Overlaar et de Tirlemont pour le gros œuvre, le grès de Dongelberg et de Gobertange pour les murs, colonnes, colonnettes, ornements tant extérieurs qu'intérieurs.

\*  
\* \*

Le 21 juillet 1723 fut inauguré un carillon de 37 cloches, la plupart fondues, de 1711 à 1717, par G. Witlockx, fondeur de canons à Anvers. Il coûta 16.000 florins. Cinq cloches, plus petites, furent fondues par Omer Michaux de Louvain, en 1920, et vinrent s'ajouter aux 37 premières. Ces 42 cloches s'étendaient sur trois octaves et demi. Quinze de ces cloches ont été refondues et une douzaine de nouvelles s'y sont ajoutées, livrée par Marcel Michiels Jr de Tournai, en 1960-1961. Plusieurs autres ont été accordées. M. Michiels restaura et renouvela complètement l'installation : clavier, charpente, etc., d'après le carillon modèle de Malines.

Quatre des anciennes cloches, dont le bourdon de la ville, 1.400 kg, *Stadsklok*, ont dû être remplacées en 1963 et 1964, par de nouvelles, fondues et livrées par la maison Petit et Fritser de Aarle-Rixtel (Hollande). Notre carillon, un des meilleurs après celui de Malines, compte actuellement 54 cloches. Par l'étendue de ses quatre octaves et demi, il est le plus important du pays. Son poids total est de  $\pm$  7.000 kg. La plus grosse cloche pèse 1.529 kg (A° 1963) et la plus légère 7 kg (A° 1960). Cinq petites cloches ont été offertes gracieusement par le fondeur Michiels à notre carillonneur André Wagemans (né à Tirlemont en 1922).

Le carillon restauré fut inauguré d'une façon prestigieuse par Maître Staf Nees (1901-1965), le 28 mai 1961, à 20 h., avec la collaboration d'André Wagemans (6). Notre carillon est logé au quatrième

(6) Consulter 1°) D. FAGOT, *Enkele documenten over de beiaard van Tienen* (in *Brabantse Folklore*, juni 1959, n° 142, blz. 198-252). Nous déplorons ici trop de coquilles et fautes d'impression! 2°) *Les programmes des concerts de carillon de la saison estivale*, édités chaque année par le Syndicat d'Initiative; 3°) *Carillons dans Tirlemont-la-Blanche*, par FRENAY-CID (in *La Wallonie*, Liège, 21.8.1958).

étage ou chambre des cloches dont la clef de voûte porte les lettres gravées remémorant un des Jean, ducs de Brabant :

IOAN : DVX : BR.

C'est dans la chambre des cloches que le carillonneur et archivist Jean Wauters (1877-1963), 35 élèves et leurs institutrices qu'il pilotait, ressentirent, le 15 mars 1951, deux secousses sismiques, dont la deuxième suivit la première de six secondes à peine. La plus petite cloche balancée par le tremblement tinta sept à huit fois. Les écolières étaient au bord de la panique. La peur ne les quitta que quand elles se retrouvèrent, saines et sauvées, au milieu du marché au Bétail. En toutes circonstances, prétendit un loustic, vive le plancher des vaches!

Les récitals ont lieu le mardi, de 20,30 h à 21,30 h, pendant la première quinzaine de juin et les mois de juillet et d'août. Le carillon chante aussi chaque dimanche matin de 11,30 h à 12,30 h. Ils sont donnés par le talentueux André Wagemans qui obtint son diplôme avec grande distinction, en 1954, à la célèbre école de carillonneurs de Malines, fondée par Jef Denijn (1862-1941). Il fut l'élève de Staf Nees et de Jef van Hoof, et officiellement nommé carillonneur de la ville de Tirlemont, le 4 octobre 1955. Depuis lors notre ami ne cesse de collectionner les lauriers, et de se perfectionner dans l'art campanaire, grâce à un travail de tout instant. Son jeu en acquiert plus de souplesse et de sensibilité : vélocité et expression de plus en plus naturelles et subtiles. Résultat étonnant quand on sait qu'il est obtenu en jouant d'un instrument assez primitif, fait de bois, de bronze, de fer, de fils de laiton, installé le plus souvent rudimentairement au haut d'une tour qui domine la rumeur des saisons et du temps.

André Wagemans a donné des concerts à Malines, Meise, Mol, Saint-Nicolas, Termonde, Expo 58, Tongres, Anvers, Lokeren, Alost. En Hollande, à 's Hertogenbos, Bergen-op-Zoom, Utrecht, Amersfoort, Amsterdam, Deventer, Rotterdam, Culmborg, Hilversum. En France, à Saint-Amand-les-Eaux.

Notre artiste a obtenu le 1<sup>er</sup> prix international au concours de Hilvarenbeek (Hollande) et le prix Léon Henry (carillonneur de Nivelles et Charleroi 1888-1955) à Malines, en 1956; — le 1<sup>er</sup> prix international au concours de Lokeren en 1958; — le prix Prosper Verheyden à Malines en 1958, 1961, 1963; — le 2<sup>e</sup> prix au concours

international Expo 58 à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> prix au concours international Hilversum (Hollande), organisé sous les auspices du « Holland Festival » en 1961; — le 1<sup>er</sup> prix au concours Jef Denyn à Malines en 1962 ...

\*  
\* \*

Une flèche octogonale, à quatre cadrans d'horloge, en capuchon en saillie surmonté d'une croix en fer forgé avec boule et coq de cuivre, se dresse sur la tour qui mesure 46 m. La flèche qui a 18 m de hauteur date de 1713. L'avant-corps, le *westbouw*, la tour et la flèche, croix comprise, ont une hauteur totale de 54 m environ (7).

Le plan terrier est à peu près identique à celui de l'église Saint-Jacques de Liège.

L'axe du narthex, de la nef centrale et du chœur, présente une ligne deux fois brisée. Cette asymétrie ne nous empêche pas d'apprécier à sa juste valeur l'allure imposante et sobre de l'ensemble que forment les hautes et solides colonnes qui soutiennent superbement les voûtes étroites à nervures ogivales. Un triforium atténué avec

(7) En 1912, le chanoine R. MAERE écrivait ce qui suit dans son rapport au Gouverneur de la province concernant les restaurations à apporter à la flèche de Saint-Germain : « Sans doute l'avant-corps de l'église Saint-Germain appartient à l'école germanique, mais il ne présente pas néanmoins toutes les particularités de style des édifices du Rhin. Notamment il est fermé à l'ouest, ce qui est bien plus propre aux édifices mosans et brabançons qu'à ceux du Rhin. Quant à la flèche rhénane, on en peut sans doute trouver quelques spécimens sur les bords de la Meuse : à Maastricht, à Liège (Saint-Barthélemy, Saint-Jacques, Sainte-Croix), à Aldeneyck; mais jusqu'à présent on n'en cite pas d'exemple ancien dans le Brabant. L'architecte qui en planta une sur la tour de l'église moderne de Corbeek-Dyle, sise dans un joli coin de vallée, fut assez mal inspiré. Nous avons exprimé le désir que l'on construise à Tirlemont une flèche nouvelle au lieu de réparer à grands frais la flèche informe de Saint-Germain. Souhaitons aussi que l'architecte de l'édifice, M. Langerock, puisse construire une flèche qui accentue le caractère brabançon de l'édifice plutôt que de l'atténuer fortement ou de le détruire. Une flèche basse à quatre pans, au-dessus des maçonneries existantes, satisferait, me paraît-il, l'esthétique et l'archéologie. Le coût de ce travail n'excéderait sans doute pas de beaucoup celui des réparations que l'on veut entreprendre... » (in *Bulletin du Comité des Correspondants de la Province de Brabant*, 1912, de la Commission Royale des Monuments, Bruxelles, 1913, p. 111). Notre flèche « informe » mais caractéristique, en forme de *peperbus* (poivrière), ne fut pas remplacée, malgré les règles de l'esthétique et de l'archéologie. Un changement à ce sujet révolutionnerait sans doute le paysage urbain.

élégance la grandiose et admirable austérité pleine de mâle poésie et de piété de la nef et des transepts. Ce triforium, en ogival primaire dans la nef, est rayonnant dans les transepts. Dans les murs du fond (côté ouest) des nefs latérales on aperçoit encore les traces de la toiture et des murs du temple moyenâgeux.

Le narthex, sous la tour, est un des principaux exemplaires qui nous restent au pays de la période transitoire du roman au gothique. Les voûtes à croisées sont naturellement belles grâce à la pureté de leurs lignes. La clef de voûte représente notre sceau communal primitif : le bélier pascal. Sont remarquables également les figures assises sur les chapiteaux richement ornés de masques humains, de hêtes, de guirlandes de fleurs et de feuilles. Ces figures d'inspiration gothique, mais toujours sous l'influence romane, sculptées dans le calcaire mosan, représentent Saint-Jean-Baptiste portant l'agneau, le roi David et sa lyre, un duc et une duchesse de Brabant (Jeanne et Wenceslas?). Les chapiteaux sont posés sur des piliers à ressauts reposant sur un piédestal.

Le goût du grotesque se manifesta dans la sculpture brabançonne, particulièrement à la fin de la période romane. Nous en avons ici un exemple curieux, sous la forme de nains accroupis sous la frise stylisée de plantes et de bêtes, des piliers du plein cintre roman entre le narthex et la nef principale (8).

(8) De l'orfèvrerie et de l'architecture romanes sont issus, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, l'aspiration à la décoration et à la figuration, et les premiers balbutiements de la peinture et de la sculpture très près de la nature, frustes, expressifs, fascinants par leurs monstres et leurs métamorphoses. Si la peinture est murale, la sculpture épouse un espace imposé, qui le rompt, et tendra de plus en plus vers l'extérieur, vers la clarté, où elle s'imposera. — L'art chrétien primitif s'est vivifié dans l'architecture et la sculpture romanes d'où naissait une nouvelle forme de civilisation. Celle-ci plus ou moins barbare ne se débarrassait que lentement de l'influence celte et germanique, et même orientale. Nous suivons cette évolution pendant la période de transition romano-gothique. — Le sculpteur, ignorant de l'art grec classique, obéit à des instincts réalistes et naïfs. Il faut tenir compte du symbolisme qui émane du milieu et des idées. Il faut comprendre au-delà de l'apparence des images, les us et coutumes, la confiance et la peur des ancêtres, les vérités essentielles de la religion clarifiant lentement le tréfonds du paganisme. Nous serons souvent égarés sur les intentions de l'artisan, sur la distinction des rapports secrets entre la forme abstraite et l'idée aussi abstraite qu'il a voulu exprimer. Ces représentations paraîtront grotesques, alors que pour nos pères l'allégorie était transparente : on les range ordinairement dans le genre satyrique, ce genre, bien entendu, n'étant pas particulier à l'art flamand ni wallon seulement.

Les six grandes et les deux petites baies, ainsi que les portes, dont l'une est condamnée et dont l'autre donne accès au jubé, sont romanes. Il n'y a guère ces portes donnaient accès aux deux tours primitives.

Cet ensemble sous la tour, avec les arceaux légèrement brisés et en plein cintre, est un exceptionnel témoignage de l'histoire de l'architecture et de la sculpture brabançonne. L'absence de porte d'entrée sous la tour est aussi une preuve de l'influence architecturale mosane. L'entrée de l'église se fait, en effet, par le nord et le sud, le chœur étant dirigé vers l'est, en direction de Jérusalem. Le chœur, à cinq pans, dévie vers le nord (magnétique?). Ne symbolise-t-il pas la tête du Christ penchée vers son épaule droite alors qu'il est mourant sur la croix?



Portail Saint-Sébastien. fin XVI<sup>e</sup> siècle.

La disposition des entrées au nord et au sud est caractéristique à l'architecture romane en Belgique. La coutume de la séparation des hommes et des femmes dans les temples a été respectée plus longtemps que dans les pays du sud. Dans les Flandres cette règle est toujours observée.

Le portail Saint-Sébastien, face à la rue des Escaliers, est vraisemblablement de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que la porte Sainte-Anne, avec dans sa niche une statuette d'évêque en albâtre (XVI<sup>e</sup> siècle), près du doyen, est de style Renaissance, et la porte des Morts, de style Louis XVI (1784). Ces portails sont d'un effet assez bizarre et déparent quelque peu notre bel édifice romano-gothique.

Signalons encore près de la porte Sainte-Anne, une chapelle de 1771 qui protège une *Vierge* malinoise, du XVI<sup>e</sup> siècle, et un *Saint Job* folklorique.

\*  
\* \* \*

Voyons à l'intérieur du temple :

— Les quatre vitraux d'un art assez confus, caractéristique de notre temps, de Michel Martens (né en 1921), placés en 1958 dans les baies du narthex, et qui remémorent saint Thibaut, sainte Christine, Béatrice de Nazareth et Bartholomeus de Lario (9).

- (9) 1. — H. Theobaldus 1017 / verliet het adellijk slot / ging op het veld werken / bouwde de kerk te Salamiga / en genas er de zieken / stierf omringd van zijn medebroeders Camaldulen / biddend voor zijn volk † 1066. Vanwege familie Stouthuysen-Schoenseiters.
2. — Kristina de Wonderbare / geboren te St-Truiden 1150 / stond op uit de dood / had en leed voor de zondaars / en de zieken in het vagevuur. Vanwege familie Vander Taelen-Stouthuysen.
3. — Beatrys geboren te Tienen 1201 / dochter van Bartolomeus en Gertrudis / ging te Zoutleeuw in de processie / leerde *Ars Scriptoria* te Ramea met Ida van Nyvel / overleed te Nazareth 1267 / dat sin seven manieren van minnen. Ter nagedachtenis van hun zuster J.W. Marie vanwege Caroline, Hortense en Jeanne Huybrechts.
4. — Bartolomeus te Tienen / geboren 1150 / had met Gertrudis zes kinderen / bouwde drie kloosters / Bloemendaal / Maagdendaal / Nazareth. Vanwege de kerkfabriek : J. Willemaers, voorzitter — A. Devroye, schatbewaarder — I. Huynen, secretaris — Z.E.H. Verdroncken, Pastoor-deken, enz.



*Le Christ des Dames Blanches à l'église Saint-Germain, Tirmont,  
par le peintre Armand Knaepen.*

Les deux vitraux du fond, par Casier, Gand, don de la famille Vinckenbosch-Petit, 1891, représentant saint Constantin et sainte Hélène, ont moins d'importance du point de vue artistique, et sont un contraste marquant sur les précédents, le tout formant un ensemble hétéroclite qui choque sans doute le bon goût.

- La reproduction des fonts baptismaux de 1149, dont l'original se trouve au Cinquantenaire. Elle a été déplacée du narthex à la chapelle Sainte-Barbe datant du XVII<sup>e</sup> siècle. L'original, d'un grand intérêt pour l'étude de l'art roman (nos fonts baptismaux sont les plus anciens du pays après ceux de Saint-Barthélemy à Liège) fut vendu à l'Etat, en 1837, pour la somme de 3.000 F alors que la reproduction coûterait 2.800 F en 1897, fournie par maître Wilmot de Liège. Le comte J. de Borchgrave d'Altena en parle d'une façon éclairante dans une étude « A propos des dinanderies conservées en Brabant » (*in Le Folklore Brabançon*, n<sup>o</sup> 133, mars 1957). Nous en extrayons les lignes suivantes : « Les fonts de Tirmont, datés de 1149, paraissent singulièrement archaïques si on les compare à la cuve de St-Barthélemy à Liège, le chef-d'œuvre de l'Art mosan que l'on situe généralement entre 1107 et 1118 et pour préciser en 1112. La comparaison montre, d'une part, une œuvre classique où l'esprit de l'antiquité survit et d'autre-part, un travail sommaire dont on ne peut nier les qualités expressives. Si les fonts de Liège suscitent notre admiration, par leur équilibre et leur noblesse, l'œuvre du modelleur qui travailla pour l'église de St-Germain nous frappe par son énergie. Son langage direct, brutal même, n'est pas sans grandeur. Le geste du Christ juge est une illustration de l'Apocalypse : dextre dressée, le Sauveur nous paraît menaçant; les symboles des évangélistes qui l'entourent sont sommaires mais appellent l'admiration des esthètes modernes plus tentés de louer une œuvre parce qu'elle demande une réponse et une réflexion que pour ses qualités dans le domaine de l'observation des normes académiques. La genèse des fonts de Tirmont peut s'expliquer de façons diverses. Il y aurait là un travail de fondeur de cloches, sans maître, interprète naïf de textes sacres; on peut dire, par contre, au sujet de cet artisan, qu'il n'était pas aussi isolé qu'on le pense et que les portes de Pise et de Vérone nous révèlent des expressions pareilles. Si nous en cherchons les filiations, nous dirons qu'au XI<sup>e</sup> siècle à ses débuts, les fondeurs d'Hildesheim nous avaient déjà montré qu'il était possible de créer des œuvres

valables et même d'une qualité extraordinaire sans rester dans la ligne classique. »

- Le lutrin, fin du xv<sup>e</sup>, début du xvi<sup>e</sup> siècle, en bronze cuivré ou laiton, qui représente plutôt un vautour qu'un pélican, ailes ouvertes, serrant un globe sous ses griffes et se frappant du bec la poitrine dont le sang dégouline. Il est posé sur un piédestal formé de six colonnettes reposant sur un socle du même métal fondu. Six figurines ornent les colonnettes : le Sauveur, la Vierge, les quatre Évangélistes. C'est une œuvre de premier plan. Les figurines ont été renouvelées en partie. Elle est attribuée à Renier van Thienen qui fit le fameux chandelier pascal de Léau. Le xv<sup>e</sup> siècle est la grande époque de la dinanderie en Brabant. « Le Brabant possède plusieurs beaux lutrins, dit encore le comte J. de Borchgrave d'Altena, dans l'étude susmentionnée.

Il y en a à Tirlemont, à Léau, à Hal et à Hoegaarden. Il s'agit d'aigle ou de pélican souvent d'un type connu, car un même modèle en bois peut servir plusieurs fois dans un même atelier et être passé dans un atelier voisin. »

Il mesure 1,81 m (socle 0,13; colonnettes 0,84; console 0,17; oiseau 0,67) (10).

- Dans le chœur encore : cinq chaises Louis XVI, à dossier à médaillon. Les stalles livrées par Léonard Blanckaert, de Gand, en 1884, remplacent les stalles de 1762 qui provenaient du couvent des Carmes et qui brûlèrent pendant la Révolution française. L'autel et le banc de communion sont de B. van Uytvanck, de Louvain, 1901.
- Dans le bas-chœur gauche une toile : *Saint Pierre attaché à la Croix*, du xvi<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècle, d'un auteur inconnu, genre van Loon. Elle fut enlevée par les Hollandais, en 1635, et rendue, en 1715, par un médecin de Bois-le-Duc qui s'y est fait figurer.

(10) Nous lisons dans les comptes de Saint-Germain, année 1538-39 ; pour restauration du lutrin : « Item den 22 decembris 1539 betaelt Jannen den Gheelgietre van herstellen bij hem, met consent van burgemeesteren scepener ende Raedt verdinct te repareren ende te mackenen dier kercken grooten candelaer in den hoegen coor, dijen wel te sauderen aen metten pellicen ende sijn toebehoorten op visitatien van hen des verstaende 't samen V Riingsgulden »

Dans ce chœur ont été placés, en 1960, trois vitraux de Michel Martens, qui prêtent moins à confusion que ceux du même auteur placés dans le narthex. Ils sont consacrés à :

- 1<sup>o</sup>) Saint Pierre, à la mémoire de la famille de Madame Rottic Marie Louise;
- 2<sup>o</sup>) Notre-Dame Consolatrice, à la mémoire de Mademoiselle Marie Huybrechts, de la part de ses sœurs Caroline, Hortense, Jeanne;
- 3<sup>o</sup>) Saint Albert de Louvain, curé de Saint-Germain, 1189, évêque de Liège, 1192, et à la mémoire des doyens de Saint-Germain, 1803 à 1944, de la part du curé-doyen Verdroncken et des paroissiens.

- Dans le bas-chœur droit, le *Christ miraculeux du couvent des Dames Blanches*, xv<sup>e</sup> siècle, peut être est-il du xiv<sup>e</sup> siècle? Il se trouve au-dessus d'un *Saint Sépulcre* qui est placé devant un bas-relief représentant une vue de Jérusalem, ce dernier encadré de deux anges tenant les instruments de la passion. Ce christ au tombeau, le bas-relief et les anges proviennent du béguinage et furent sculptés au xviii<sup>e</sup> siècle par André-Joseph Gillis (Namur, vers 1748 — Tirlemont 1823). Celui-ci livrait aussi, en 1783, les sculptures qui ornent l'autel en marbre de la chapelle du couvent de Hoegaarden, ex-couvent des Beggards, vendu en 1797 par les Français. A gauche et à droite du Christ au tombeau, devant les anges, une *Vierge aux sept douleurs* et un *Saint Donat*, xviii<sup>e</sup> siècle, statues provenant du couvent des Capucins, vendu en 1798. Sur le bouclier que porte saint Donat on voit la tourelle d'une chapelle, probablement celle de cet ancien couvent. En face de cet ensemble assez impressionnant pend une *Présentation au Temple* qui ne manque pas de qualité.

Dans ce bas-chœur ont été placés, en 1947, deux vitraux de F. Crickx, d'après les cartons de Louis Charles Crespin, né en 1892, consacrés à :

- 1<sup>o</sup>) Sainte Marguerite, à la mémoire des familles Willemaers-Scheyvaerts et Van Goidsenhoven- van Heeswijck, de la part de J. Willemaers, fabricant, et de son épouse Marguerite Van Goidsenhoven, 1945;
- 2<sup>o</sup>) Saint Louis, à la mémoire du Rév. curé-doyen Louis Rochette, mort dans le bombardement de l'hôpital civil, 25 mai 1944, à 11,30 h du matin. Don des paroissiens et du doyenné.

— Dans le transept sud, l'autel Sainte-Anne, de style baroque, à colonnes torsées (1630), qui montre un assez bon tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'*Éducation de la Vierge*, d'un auteur inconnu, et dans la niche une *Sainte Brigitte*. La *Sainte Anne* est du XVI<sup>e</sup> siècle. Au mur qui fait face à cet autel pendent deux tableaux d'artistes inconnus également : *Les Rois Mages*, mal retouché, et *L'Assomption de la Vierge*. Ce dernier tableau aurait appartenu à un triptyque qui se trouvait naguère au-dessus du maître-autel, et dont les panneaux latéraux furent enlevés en 1635, mais remis au clergé peu de temps après. Ces deux panneaux représentant *Saint Dominique* et la *Présentation de Marie au Temple* sont actuellement les pendants de la *Descente de Croix* (1835) de N. De Keyser, dans le transept nord, en face de l'autel de la Vierge, également à colonnes torsées et d'un baroquisme évolué (1630). Cet autel contient, très abîmé, le *Baiser de Judas* (1847) de Charles Verlat (Anvers 1824-1890), animalier, portraitiste, d'Anvers, dont le père était Tirlemontois (11).

N. De Keyser, peintre d'histoire d'Anvers, fut le prédécesseur de Charles Verlat, comme professeur et directeur, à l'Académie d'Anvers. Ce dernier le devenait en 1885.

Dans le transept sud encore, la première station du Chemin de la Croix, de Jean Swerts, et la deuxième de Godefroid Guffens, 1846, deux peintres qui s'associèrent dans le but de ressusciter les traditions de l'art primitif religieux dans la peinture murale.

— Le *Calvaire*, XV<sup>e</sup> siècle, de la fin du gothique, en bois de chêne polychrome, à l'arc triomphal, fut restauré en 1891.

— Dans le chœur Sainte-Barbe où se trouvent les fonts baptismaux : deux panneaux, dont l'un représente la tête du Christ, et l'autre celle de la Vierge, attribués à l'école de Quentin Metsijs (1), XVI<sup>e</sup> siècle; un *Saint-Jean-Baptiste*, en chêne, sculpté pour les Récollets de Tirlemont, par Frans Van Ussel, en 1766, œuvre « dérivant directement de Delcour. A comparer à la statue du Précurseur conservée à la cathédrale de Liège » (comte de Borchgrave d'Altena dixit).

— La *Chaire de vérité* Renaissance, impressionnante par les figures des saints Pierre et Paul, par Petrus Valck, élève de Théodore Verhaegen (1700-1759), provient de l'église des SS. Pierre et Paul de Malines, où elle fut achetée en 1788.

(11) Consulter *Charles Verlat*, par Victoire et Charles VERLAT. Introduction par Maurice Sabbe (Opdebeek, Anvers, 1925).

— L'*épitaphe armoriée*, en marbre, des van Ranst, début du XVII<sup>e</sup> siècle.

— Un *crucifix en bois* du XVII<sup>e</sup> siècle; un *buste d'évêque* du XVIII<sup>e</sup> siècle; un *saint Laurent*, sculpté en 1553 par Gielis Lenaerts pour l'hôpital Saint-Laurent; un *saint Eloi* du XVI<sup>e</sup> siècle; un *saint Roch* du XVIII<sup>e</sup> siècle; un *saint Crépin et saint Crépinien*...

L'église possédait des reliques de saint Germain constituées par des morceaux de son crâne. On les portait jadis dans la procession, le 28 mai, jour de sa fête. Elles disparurent en 1635. En 1726 l'église Saint-Germain reçut d'autres reliques du saint rapportées de Rome par un religieux de Tongerlo. Elles aussi ont disparu (12).

L'église Saint-Germain possède les objets d'orfèvrerie suivants :

1<sup>o</sup>) un ostensor-soleil à palmettes et têtes d'anges dans les nuages;

2<sup>o</sup>) un reliquaire de la Sainte-Croix en vermeil, du XVIII<sup>e</sup> siècle;

3<sup>o</sup>) un reliquaire gothique en cuivre doré et argent, XV<sup>e</sup> siècle (0,19 cm de haut), des saints Eloi et Sebastien (ces figurines sont des petits chefs-d'œuvre en argent), dont le pied à six lobes en cuivre doré porte trois blasons émaillés des familles de Flavy, d'Antoing et de Clary. La partie centrale est moderne et remplace un petit cylindre horizontal (13). Cet objet fut exposé en 1935 à l'Art Ancien, au Heysel, n<sup>o</sup> 1748 du catalogue de l'orfèvrerie, et est représenté en petit format dans le *Mémorial, Cinq Siècles d'Art*, tome II, planche CCI;

4<sup>o</sup>) un reliquaire en argent de saint Thibaut, où se lit : *Reliquaire S. Theobaldi. In de Stadt Thienen*, offert en 1667 par Charles Jamotte, curé de Marcour en Ardenne, pour la chapelle de

(12) Archives Saint-Germain, A., section IV, n<sup>o</sup> 23.

(13) Il s'agit des armoiries de Jean de Flavy (d'hermine à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or), de sa femme Marie d'Antoing (parti au 1, la moitié dextre des armes de Flavy; au 2, de gueules au lion d'argent qui est Antoing), fille de Henry d'Antoing et de Marie de Clary, et de celles de Marie de Clary (parti au 1 : Antoing, de gueules au lion d'argent; au 2 : Clary, d'argent à la fasce d'azur). Ces personnages vivaient au XV<sup>e</sup> siècle et sont bien connus des chroniqueurs. Par quelles circonstances cet objet d'art (peut-être offrande expiatoire à une église de Picardie) est-il parvenu à Saint-Germain, temple brabançon? (voir dans *L'Intermédiaire des Généalogistes*, n<sup>o</sup> 106, A<sup>o</sup> XVIII, 4/1963, pp. 178 à 182 : *Héraldique. Autour d'un reliquaire du XV<sup>e</sup> siècle*, par Marie-Anne DOLEZ).

Mulk où le saint est honoré et imploré contre la coqueluche, les fièvres et les malaises dans les bras et les jambes chez les enfants;

- 5<sup>o</sup>) un reliquaire rocaille 1773, de saint Hubert, travail louverainiste, orné d'un cornet de chasse, qui faisait partie de l'autel Saint-Hubert de la confrérie de même nom, avec les six chandeliers en argent présentant des scènes de la vie du saint;
- 6<sup>o</sup>) un chrismatoire (vase dans lequel est conservé le saint chrême qui est l'huile mêlée de baume, dont le religieux se sert dans l'administration de certains sacrements et dans quelques cérémonies de l'Église), en argent, du XVIII<sup>e</sup> siècle;
- 7<sup>o</sup>) un ciboire fait d'une coupe en argent doré, au pied polylobé, légué par Catherine Landeloos, coupe qui avait été offerte par la municipalité, le 15 novembre 1705, à son frère Jean Germain Landeloos, *primus en philosophie* de l'Université de Louvain;
- 8<sup>o</sup>) un calice en argent offert par Maria del Fos, nonne de Cabbeek, portant son blason et les mots : *S<sup>r</sup> Maria del Fos — D.D. Anno 1649*;
- 9<sup>o</sup>) deux couronnes et un sceptre en argent qui servirent d'ornements à la Madone, patronne des rhétoriciens de La Fontaine (vendue en 1926), et qui avaient été donnés, en 1733, par leur prince Jean Jacques Landeloos;
- 10<sup>o</sup>) deux pyramides-reliquaires en argent martelé, de 0,75 cm de hauteur sur 0,30 cm de largeur à la base, offertes à l'église en 1726;
- 11<sup>o</sup>) un ex-voto en argent, 1793, au poinçon de Louvain, 0,32 sur 0,32 cm, à peu près, représentant en relief la *Velbornbuytenpoort* avec des tours d'églises se profilant au-dessus des remparts, que nous avons décrit en détail dans un article paru à la *Revue Nationale*, en avril 1964, sous le titre : Tirlémont sous l'occupation française.

Nous n'eûmes des orfèvres à Tirlémont qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, et encore, ce ne furent probablement que des marchands d'orfèvrerie qui ne créèrent jamais de pièces originales. Josse Walravens ou Walgrave et Peter Cornelis, suite aux obligations prescrites par la loi n<sup>o</sup> 1542 du 19 brumaire an 6 (9 nov. 1797) relative à la surveillance du titre et à la perception des droits de garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent, déclarèrent par l'entremise de la muni-

cipalité, le 7 juin 1805, le premier, qu'il adoptait la lettre W comme poinçon, avec une étoile, et le second, la lettre C, avec en-dessous une branche d'arbre. Nous ne connaissons aucune pièce d'orfèvrerie à l'un de ces poinçons, ni à celui à l'agneau pascal qui aurait été adopté par les Tirlémontois! Il est à présumer que la plupart de nos orfèvres passaient leurs commandes à la Chambre des Orfèvres de Louvain.

\* \*



Partie inférieure du vitrail de Lanio.

La grande baie du transept sud est occupée par un magnifique vitrail où sont figurés douze saints, six scènes glorifiant des personnages ou des événements de l'histoire de la ville ou de l'église, et l'écusson des familles de Wouters, de Turc, de Luesemans, de Maurissens, de 't Serclaes et Persoons d'Oirbeke qui en firent la dépense. Cette œuvre d'art, d'après les cartons du baron Jean-Baptiste de Bethune, de Gand, fut achevée en 1866 (14).

(14) Baron Jean-Baptiste de Bethune (Courtrai 1821 - Gand 1894), peintre et architecte. Il fit de nombreux cartons pour mosaïques et pour vitraux et fonda l'école de peinture moderne de Saint-Luc. Œuvre murale importante.

Les six scènes représentées sont les suivantes :

1. Inauguration solennelle de la relique de la Sainte-Croix, 3 mai 1666;
2. Le duc de Brabant, Jean IV, au baptême de l'enfant du chefmaieur Henri de Schoonhoven et de Béatrice T<sup>r</sup> Serclaes, 29 juin 1423 (Béatrice T<sup>r</sup> Serclaes était la petite-fille du fameux Everard T<sup>r</sup> Serclaes);
3. Saint Germain (495-576), évêque de Paris, rend la vue à un aveugle;
4. Saint Albert de Louvain, évêque de Liège, frère d'Henri I, duc de Brabant, inaugure le Chapitre des chanoines à Saint-Germain, vers 1190;
5. Bartholomeus de Lanio et trois de ses filles, fondateurs des abbayes de Florival, près Wavre, de Maagdendal, à Oplinter, et de Nazareth, à Lierre, au XIII<sup>e</sup> siècle;
6. Sainte Agathe protège le béguinage de l'incendie lors du siège de Tirlemont par les Franco-Hollandais, le 8 juin 1635.

\*  
\* \*

La grande baie du transept nord est également occupée par un grand vitrail, datant de 1882, par Arthur Verhaegen. Il est, artistiquement parlant, moins intéressant que son vis-à-vis. Il raconte des scènes de l'inauguration de Notre-Dame des Remèdes ou Notre-Dame Consolatrice de Tirlemont. Elle fut amenée par les Augustins, d'Anvers à Tirlemont, pour fortifier le moral des habitants, après le drame de 1635.

Ces scènes représentent successivement, de gauche à droite :

- Monseigneur Jacob Boonen bénit la statue à Bruxelles, 14 août 1636.
- L'inauguration à Tirlemont sous la direction du P. de Los Rios, 23 mars 1637.
- Installation de la Congrégation des fidèles de Marie.
- Pécheurs et miséreux rendent grâce à N.-D. Consolatrice.
- La nouvelle statue — remplaçant l'ancienne — est bénie en 1852, sous la direction du curé J. Decart.
- L'inauguration du vitrail par le curé J.B. de Munter, 1882.

La statue de 1636 fut enlevée de la chapelle des Augustins et cachée pendant l'occupation française. Des particuliers en sont toujours les propriétaires.

Une autre vierge consolatrice, presque grandeur nature, sans caractère, de style Saint-Sulpicien, fut inaugurée à Saint-Germain en 1852. Elle se trouve au narthex.

Les orgues sont les plus anciennes du Brabant (1671), tournies par Jan Deckers. Avant 1891 elles étaient sous la tour. Depuis cette année-là elles sont à hauteur du triforium au-dessus de l'arche du narthex et de la nef et furent complétées par Daems de Turnhout. B. van Uytvanck de Louvain en livra la balustrade.

Les boiseries du transept nord sont du XV<sup>e</sup> siècle, en partie, et celles du transept sud de 1660.

Les fabriciens vendirent aux enchères, en 1873, les douze apôtres qui décoraient les piliers de la nef principale.

On crut déblayer la crypte sous le chœur. On renonça au projet de restaurations prévues, les frais s'étant avérés trop élevés.

L'autel principal est placé sous l'invocation de saint Germain, évêque de Paris, patron de l'église. Le retable fut livré par les frères Blanckaert, de Gand, vers 1877. La polychromie est de J. Bressers-Blanckaert. Les vitraux du chœur principal, d'après les cartons du baron J.B. de Bethune, sont d'Arthur Verhaegen. Ils furent placés en 1873, à l'exception de ceux représentant les douze apôtres qui ne le furent qu'en 1883.

Le bas-chœur, côté de l'évangile, est mis sous la protection de sainte Catherine. L'autel est consacré au Saint-Sacrement. Le retable a été fourni par Houck-Janssens de Saint-Trond en 1902.

Le bas-chœur, côté de l'épître, est placé sous l'invocation de saint Michel et de saint Jean-Baptiste. Son autel est érigé en l'honneur de la Sainte Croix. Le retable a été sculpté par B. van Uytvanck de Louvain vers 1905.

Les volets peints attachés aux retables sont l'œuvre d'Arthur Vangramberen (Tirlemont 1873-1940), peintre de sujets religieux, historien d'art et archéologue, qui a laissé des dessins de la plupart des vieux coins et monuments de la ville. Tous les autres vitraux de Saint-Germain ont été livrés par Verhaegen et son successeur Casier, de Gand, fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

\* \*

La démolition des maisons entre les portes Sainte-Anne et des Morts, ainsi que de celles du marché aux Laines, dégagerait l'église d'un carcan désobligeant et permettrait une vue plus générale et plus imposante sur ce monument grandiose.

Il y a cependant contre la suppression des arguments pertinents. Ainsi que me l'écrivait M. J. de Kempeneer, 19 janvier 1959 : « Il s'agit tout de même d'un coin du vieux Tirlémont. En outre, si ces maisons ne datent pas du Moyen âge, elles n'en expriment pas moins une idéologie très profonde : les maisons groupées autour de la maison de Dieu, pensée inséparable d'alors. Au Moyen âge on com-



Les maisons van Ranst en Renaissance flamande (XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles).

mença à construire des maisons, boutiques, loges, etc., autour des églises principalement, plus tard, surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, là où il y eut des collégiales, se furent les chanoines qui voulurent vivre à l'ombre de leur église. Les maisons dont il s'agit au *Veemarkt*, ne datent peut-être plus de ces temps-là mais elles n'en restent pas moins la survivance. En abattant donc des maisons, vous vous attaquez, ni plus ni moins, à une vénérable tradition (...). Quant aux

maisons sises immédiatement en face des maisons van Ranst, il faudrait les maintenir absolument, afin de garder son caractère pittoresque à ce *Wolmarkt* qui sans cela ne serait plus aussi archaïque. »

Disons, pour conclure, qu'il vaut mieux conserver le site tel quel, puisqu'il est typique dans la ligne d'une tradition des plus vénérables.

L'église Saint-Germain est classée par la Commission Royale des Monuments et Sites par Arrêté Royal du 25 mars 1938 paru au *Moniteur* du 25-26 avril 1938.

Quand on quitte l'église par la Porte des Morts (*de lijkpoort*) et qu'on tourne à droite pour descendre le Marché aux Laines, le regard est attiré par quatre maisons de style flamand, d'une charmante et surprenante variété. Elles ont été classées pour leur valeur artistique par Arrêté Royal du 20 septembre 1958 sur proposition de la Commission Royale des Monuments et Sites, *Moniteur* du 6 décembre 1958.

Fin du XV<sup>e</sup> siècle elles formaient un manoir qui appartenait à la famille van Ranst. C'est la raison pour laquelle le Marché aux Laines porta longtemps la dénomination populaire de *Baronnekensberg* (montagne des petits barons ou baronnets, les baronnets étant une classe patricienne, intermédiaire, particulièrement en Angleterre, entre les chevaliers et les barons). Les van Ranst (15) n'étaient que chevaliers. Leur propriété fut presque totalement incendiée en 1635. La plus belle de ces maisons, avec perron, n<sup>o</sup> 19, style Louis XIV, fut reconstruite en 1661 et habitée par les van Ranst jusqu'en 1749. Jean van Ranst fut le premier à s'installer à Tirlémont. Il épousa une van Gotsenhoven vers 1500. Claire van Ranst, veuve de Guillaume Festraets, avocat, mourut le 16 mars 1749.

La première du groupe, n<sup>o</sup> 21, sise près du Marché au Bétail, fut reconstruite en 1690 et restaurée en partie en 1710. Dans la troisième et la quatrième, n<sup>os</sup> 15 et 17, aux pignons à gradins, la colonne étauçonnée par deux griffons, la porte et les fenêtres romanes sont les seuls témoins du manoir primitif. Ces deux dernières maisons ont été restaurées en 1636 ainsi que nous l'apprennent les ancras de la façade.

(15) Voir Frédéric COLLON, *Héraldique des van Ranst de Tirlémont et de leurs alliances* (in *Le Parchemin*, n<sup>o</sup> 46, déc. 1958).

En face de ces anciennes habitations patriciennes ont été bâties au XVIII<sup>e</sup> siècle des maisons assez banales. A cet endroit existait un escalier monumental qui menait au seuil de l'église et au vieux cimetière qui l'entourait. Le tout était entouré, bordé pourrait-on dire, d'un mur bas en pierres blanches. L'aspect devait en être imposant et grandiose.

Les circonstances qui amenèrent la disparition de cet escalier et la création de la rangée de maisons sont assez amusantes.

Joseph II, par une ordonnance du 26 juin 1784, défendit pour cause d'hygiène l'inhumation des morts dans les églises et les cimetières situés en pleine ville. La fabrique d'église sollicita, en 1786, de l'archevêque de Malines, l'autorisation de vendre en lots l'ex-champ de repos, permission qui fut accordée en 1790.

Les troubles créés par la Révolution Brabançonne, en 1789-90, et l'annexion du pays à la République Française, en 1795, empêchèrent la réalisation de cette vente.

Ce n'est qu'en 1796 que la municipalité décidait que le cimetière, terrain vague et inculte, serait vendu publiquement.

Charles Verlat (de la famille du peintre), ex-receveur de la ville, percepteur au service de la République de l'emprunt forcé du 19 frimaire an 4 (10 déc. 1795), qui avait la réputation d'être un citoyen d'une probité exemplaire et d'une fortune aisée, fit l'acquisition de toute la bande de terre, et entreprit aussitôt la construction d'une rangée de maisons.

Les travaux étaient à peine commencés que les difficultés surgirent entre la municipalité et Verlat. Il lui fut interdit de poursuivre les travaux de peur de voir s'effondrer la tour de l'église à cause des terres enlevées pour permettre la fondation des maisons. Le procès dura deux ans. Charles Verlat, haut dignitaire de la République et bien vu par ses représentants directs, gagna le procès. La première maison de la future rangée fut sous toit en 1798. Elle porte de nos jours le n° 14.

Pour commémorer cette affaire, dans laquelle il avait obtenu gain de cause, il fit graver en latin (!), dans le rebord qui surplombe le rez-de-chaussée, les mots suivants :

SICQUE GRADUS CESSANT RIXE CAROLIQUE LABORES  
(ainsi finissent les querelles à propos de l'escalier et les difficultés de Charles).

Dans la façade de cette même maison une pierre rappelle au passant que le général Emile Wangermée, vice-gouverneur du Congo-belge, gouverneur du Katanga, fondateur d'Elisabethville, y naquit le 14 mars 1855 (16).

(16) Emile Antoine Marie Wangermée, né à Tirlemont, le 14 mars 1855, à neuf heures du soir, fils de Adolphe Wangermée, 40 ans, médecin vétérinaire militaire, né à Gaurain-Ramecroix, en garnison à Tirlemont, et de dame Michel Arsène, ménagère, âgée de 32 ans, son épouse, demeurant en cette ville. (Extrait de l'acte de naissance n° 88, année 1855).

Dans le registre de la population 1846-1856, n° 5, 39<sup>e</sup> feuillet, nous lisons que « Wangermée (sic) Antoine (!), artiste vétérinaire de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de Chasseurs, né à Ramecroix (Hainaut), âgé de 45 ans, veuf », habite Marché aux Laines.

Nous n'avons trouvé trace du décès de Madame Wangermée ni indication pour nous dire quand Wangermée et son fils ont quitté Tirlemont.

Emile Wangermée, nommé vice-gouverneur général du Congo le 11 avril 1897, créa Elisabethville, qui allait devenir le siège des richesses minières de la Belgique d'outre-mer, en l'honneur de la reine des Belges, en 1910. Wangermée, écrivain colonial et urbaniste tropical, fut le premier Président du Jury du Prix Triennal de Littérature coloniale, prix suscité dès 1922 par son promoteur Gaston-Denys Périer (1879-1962), défenseur enthousiaste des arts et métiers congolais, bibliothécaire honoraire au Ministère des Colonies et homme de lettres distingué. Depuis 1960, année de l'indépendance du Congo ex-belge, on s'y débat plutôt dans le noir!

## La maison d'un ancien serrurier wavrien

par

M. et P. DUBUISSON

**N**OTRE bisaïeul maternel habitait la rue des Fontaines, là où jadis coulait le « Vieux Thil », si l'on en croit les historiens qui se sont penchés sur le passé de notre ville. Sa maison, à côté de celle dont la façade contient une niche, actuellement vide, mais anciennement garnie d'une statuette de saint François, n'était pas autrement différenciée de celles de ses voisines. Mais quelle activité ne régnait-il pas à l'intérieur !

La maison était partagée en deux : le côté réservé à l'habitation se trouvait à droite, avec devant, comme il se devait, la « belle place ». Un Christ en bois y garnissait la cheminée. Comment ce Christ est-il arrivé dans la famille ? Selon la tradition il devait provenir de l'ancien Couvent des Carmes de Wavre. Cette pièce de devant était surélevée par rapport aux autres ; on ne pouvait y accéder qu'en passant par la cuisine qui lui faisait suite et au moyen d'un escalier en bois de quelques marches. Celui-ci, en se rabattant sur le côté, laissait apparaître un second escalier conduisant à la cave, creusée sous la « belle place ». Au plafond de la cave, une planche, suspendue au moyen de fils de fer, était réservée aux « téles » qui servaient à recueillir la crème du lait. La provision de pommes de terre y trouvait également sa place.

La pièce « de devant » que de nos jours on appellerait le salon, ne devait être que rarement utilisée à l'époque. Aux environs des années 1900, Anne-Marie Coquette, notre bisaïeule, était décédée depuis près de vingt ans et les filles, mariées les unes après les autres, Isabelle et Eugénie, parties en Amérique.

Descendons maintenant dans la cuisine. Dans la cheminée il y avait un poêle de Louvain, à la gauche de celui-ci, le fauteuil de notre arrière-grand-père. Dans le coin opposé de la pièce se trouvait la table et contre le mur longeant le vestibule, la grande horloge, genre Empire, dans sa gaine de chêne. À côté, la porte vitrée ouvrant sur le vestibule.



Wavre. — Rue des Fontaines.  
La deuxième maison est à l'emplacement de l'ancienne demeure de Remy Hermant. Le pignon de la maison du coin contient toujours la niche vide d'une statuette de Saint François.

Deux fenêtres donnaient vue sur la cour. Quand on aura ajouté que dans la cuisine débouchait, outre l'escalier, dont il a été question plus haut, celui conduisant à l'étage, on aura tout dit sur la disposition des pièces du rez-de-chaussée destinées à l'habitation.

L'autre partie de la maison, celle de gauche, avait été réservée aux activités professionnelles. La forge proprement dite se trouvait surélevée de deux marches par rapport au trottoir et à la rue. Ce détail, insignifiant en apparence, doit être retenu, ainsi qu'on le verra dans la suite. Cette dénivellation pourrait signifier que la forge de l'époque avait d'abord été une pièce d'habitation et qu'elle aurait été transformée en atelier par la suite.

NB. Il faut considérer le plan comme une reconstruction; il a été établi en partant d'un plan de la ville au 1:1000 pour y avoir été reportés avec le maximum de fidélité des dimensions mesurées plus de 60 ans. Il ne faut donc y relever aucune déviation de sorte que les différences sont inévitables dans le tracé des bâtiments entre les maisons et l'étable (voir plan éch. 1:200)

**HABITATION**

- A POËLE DE LOUVAIN
- B ESCALIER VERS LABELLE PLACE
- C ESCALIER VERS L'ETAGE
- D HORLOGE
- E FAUTEUIL
- F DÉPÔT DE PICHES DE TERRE
- G POT DE FLEUR DIÉBRE
- H COMMODE

**FORGE**

- 1 FER DE FORGE
- 2 ENCLUME
- 3 SOUFFLET
- 4 BACIN
- 5 FORGEUSE
- 6 MEULE
- 7 FER DOUBLE
- 8 ETABLI 3 ÉTAUX



ECH 1:100

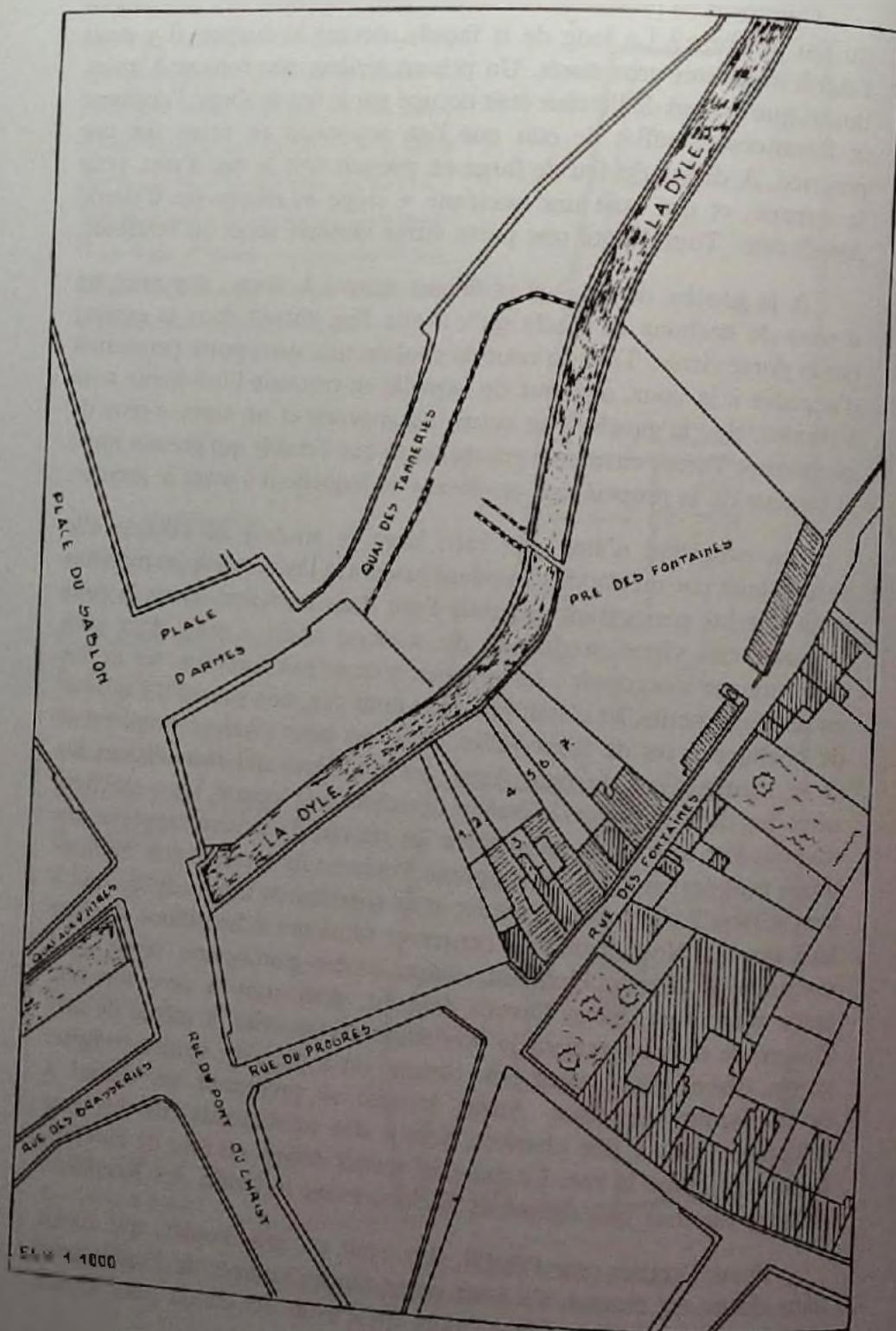
RUE DES FONTAINES

Comment se présentait cet atelier, tout imprégné des émanations du feu de forge? Le long de la façade, devant la fenêtre, il y avait l'établi avec trois gros étaux. Un peu en arrière, une forceuse à main, tandis que le fond de l'atelier était occupé par le feu de forge, l'enclume et l'immense soufflet de cuir que l'on actionnait en tirant sur une poignée. A droite du feu de forge on pouvait voir le bac à eau, pour la trempe, et qui était une ancienne « crêpe », mangeoire d'écurie désaffectée. Tout à côté une porte vitrée donnait accès au vestibule.

A la gauche de celui-ci et faisant suite à la forge, il y avait un « trou de cochons », tandis qu'à droite l'on entrait dans la cuisine par la porte vitrée. Tout au bout du couloir, une autre porte permettait d'accéder à la cour, au bout de laquelle se trouvait l'inévitable trou à fumier. Sur la gauche l'on voyait un appentis et un autre « trou de cochons ». Venait ensuite la grange, ainsi que l'étable qui prenait toute la largeur de la propriété et au-dessus de laquelle il y avait le grenier.

La propriété n'était pas bien large et au-delà de l'étable elle se terminait par un jardin s'étendant jusqu'à la Dyle, quelques marches dans le talus permettant de puiser l'eau dans la rivière. Dans la cour poussait une vigne produisant du « blanc raisin » mais dont plus personne ne s'occupait : les grappes n'étant pas égrenées, les grains en restaient petits. Et c'était bon ainsi pour eux, non pas qu'il s'agissait de négligence ou de laisser-aller, mais ces gens vivaient simplement et se contentaient de peu. Ainsi, les gouttières qui recueillaient les eaux des différents toits, s'étaient détachées à la longue, leurs crochets mangés par la rouille; aussi, pour les refixer, ils avaient employé des limes usagées en guise de supports. Pourtant ils savaient être méticuleux lorsqu'il s'agissait du métier et ils apportaient beaucoup de soin à leur travail. Nous avons pu conserver plusieurs échantillons de leur savoir-faire. Remy Hermant, notre arrière-grand-père, resté veuf assez tôt comme nous l'avons déjà dit, demeurait là avec son fils. Ensemble ils y exerçaient la profession de serrurier et même de forgeron. Ils ne disposaient pas, comme on a pu s'en rendre compte, de beaucoup de place. Aussi, lorsque se présentait un travail à effectuer, soit à des chariots, soit à des tombereaux, ils devaient le faire à même la rue. Le matériel restait dehors en face de l'atelier, le long du mur qui délimitait anciennement le jardin des Récollets.

Dans l'atelier, sur l'établi, il y avait un gros boulet, qui aurait sans doute été étonné, s'il avait pu se rendre compte de l'usage tout pacifique que l'on en faisait, alors qu'il avait été conçu pour semer



la mort. Ce boulet de gros diamètre, trouvé au *Manil*, avait été tiré lors de la bataille de Wavre, le 18 juin 1815 et servait à battre les tôles destinées à garnir les boules en usage au jeu de « bouloir ». Outre ce souvenir, il nous faut signaler également que Remy Hermant possédait une épée ayant appartenu à un Wavrien, le chirurgien Simonart, qui avait fait la campagne de Russie dans les armées de Napoléon. Conservateurs, ils l'étaient dans la famille et il va sans dire que nous en sommes heureux. Cela a permis à certains objets dont nos ancêtres se servaient couramment, de parvenir jusqu'à nous. Objets parfois banaux en apparence, mais qui néanmoins ont une grande valeur à nos yeux, puisqu'ils ont participé à la vie familiale ou artisanale de nos aïeux.

Le matériel de la forge se complétait par deux engins placés le long du mur mitoyen de la « belle place ». D'abord la meule à aiguiser, grosse pierre en grès, montée sur une ancienne « crêpe » contenant l'eau. La pierre était cassée et elle avait été consolidée par des crochets. Si bien qu'à chaque passage, cette cassure faisait faire des soubresauts à l'outil que l'on aiguisait. Cette meule était actionnée à la main et servait le plus souvent à aiguiser des haches. On demandait vingt centimes pour affûter un hachoir. Nous ne pensons pas qu'il se trouverait encore beaucoup d'ouvriers acceptant de travailler dans de telles conditions.

Le long du même mur, plus près de l'entrée, il y avait l'autre appareillage, composé de deux fers plats, appelé « fer double » et qui servait à plier les tôles pour en façonner des buses.

Nous avons déjà dit que Remy Hermant et son fils Charles, en dehors de leur travail artisanal, s'occupaient aussi de culture. Et ce travail fatigant exécuté en plus de leur dur métier, les obligeait à faire des déplacements considérables. Car on doit savoir que les terres exploitées se trouvaient à des endroits différents et éloignés de l'habitation. Une pièce longeait le sentier de l'*Étroit Bec*, une autre gisait à la *Bawette*, près de la Drève en face de l'étang; à l'opposé une terre à la *Ruwale aux Lés* (ruelle aux loups) et une autre tout près de *Jef Prince*, où a été construit un réservoir, au chemin qui conduit à la maison Dehauteur. Tout cela exigeait du charroi. Les chariots, tombereau et autre matériel étaient abrités, lorsqu'ils ne s'en servaient pas, dans une remise située dans la *Ruelle des Carnes*, appelée ensuite l'*Avenue de l'Abattoir* et actuellement dénommée *Avenue des Déportés*. Ce « garage » éloigné de l'habitation ne

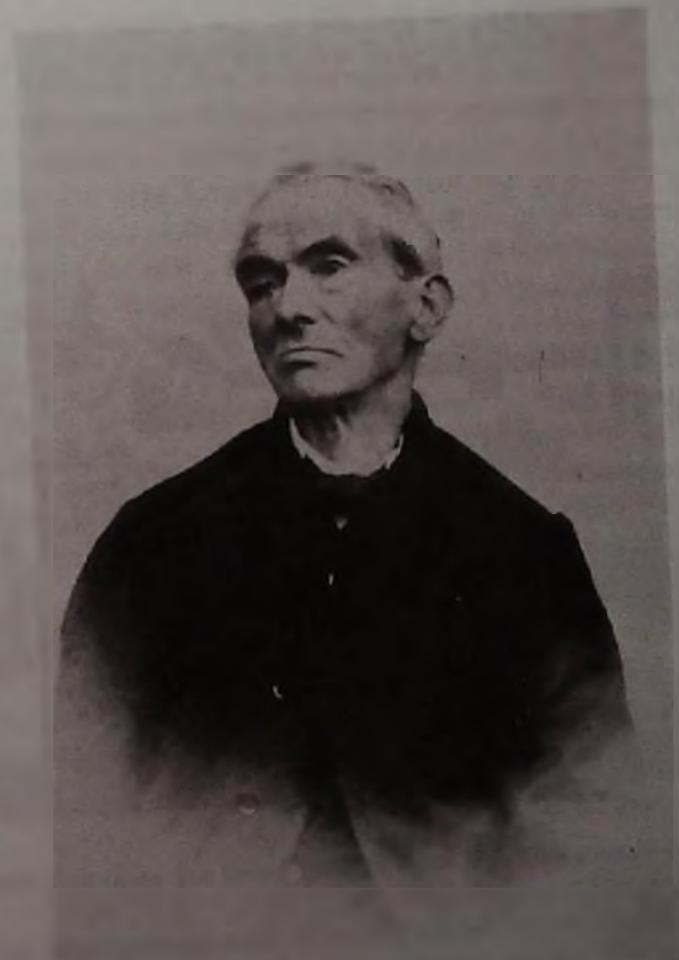
simplifiait donc pas la besogne. Et c'est à bras d'homme que le charroi était mené depuis la remise jusque devant la maison. Là on y attelait les deux vaches et en route pour le champ, la prairie ou la pièce de trèfle d'où l'on ramenait selon les circonstances, une charge de foin, de « calaufe », de pommes de terre ou bien les gerbes de la moisson. Tout ce travail prenait beaucoup de temps, assurément, mais l'on n'était pas pressé à cette époque et les journées de labeur étaient plus longues que de nos jours. Que l'on songe aussi que les vaches, pour regagner leur étable devaient grimper les deux marches de l'entrée, traverser le vestibule, avec tous les inconvénients que cela comportait, puis la cour et franchir encore une marche pour arriver à leur lieu d'attache. Cette étable pouvait héberger trois ou quatre vaches et même un cheval, paraît-il. Notre grand'mère, Pauline Hermant, venait trois fois par jour chez son père pour traire les vaches. Le lait était vendu dans le voisinage; on le portait dans un petit pot de grès et le prix en était de 20 centimes le litre. Un de ces pots a pu être conservé et figure dans nos collections. Avec le surplus du lait ils fabriquaient du beurre. Cette production n'était pas bien grande et réservée à l'usage personnel, à la famille et à quelques « places » des environs. Le beurre était battu dans un pot en grès au moyen d'une « batroule ».

Ah! l'heureux temps qui s'écoulait alors chez nos ancêtres. Au cours des longues « sises » d'hiver il y avait tout un cercle d'habitues qui aimaient se réunir chez l'aïeul. Les pieds installés sur les baguettes du poêle, ils se racontaient les dernières nouvelles qui circulaient en ville. Bien sûr, chacun y allait aussi, pour agrémenter la conversation, de ses propres souvenirs. Combien cela aurait été précieux si la grande horloge, tout en égrenant son tic-tac, avait pu recueillir pour nous les transmettre, tous ces propos échangés au coin du feu, à la lueur de la lampe à pétrole. Ces séances de détente n'interrompaient pas toujours le travail. Ainsi, à l'arrière-saison, après l'arrachage des pommes de terre, la récolte était « racconduite » rue des Fontaines et Remy Hermant l'entreposait dans un angle de la cuisine. Mais oui, il n'y avait plus de femme pour trouver à redire à cela! Et ainsi le soir, après le travail à la forge, tout en bavardant de choses et d'autres, il procédait au triage de la récolte. Il en faisait deux parts, l'une réservée à la consommation familiale, l'autre destinée au bétail. Les gerbes des moissons étaient battues au fléau dans l'aire de la grange et la paille entreposée dans les greniers, tout comme le foin.

La nourriture des vaches et des cochons se préparait dans un grand chaudron noir, suspendu à une crémaillère au-dessus du feu de forge. Pour le transport de ce chaudron on passait un gros bâton dans l'anse et à deux on le déplaçait jusqu'à l'endroit voulu, tout en faisant bien attention de ne pas renverser le contenu, de crainte de brûlures. Le même moyen de chauffage était d'ailleurs utilisé pour obtenir l'eau chaude du ménage. Un « cokmoir » en fonte, tout noir de suie, se suspendait également à la crémaillère de la hotte de la forge.

\*

Remy Hermant était né à Wavre le 6 septembre 1819 et y est décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1902. Au temps où il courtisait Anne-Marie

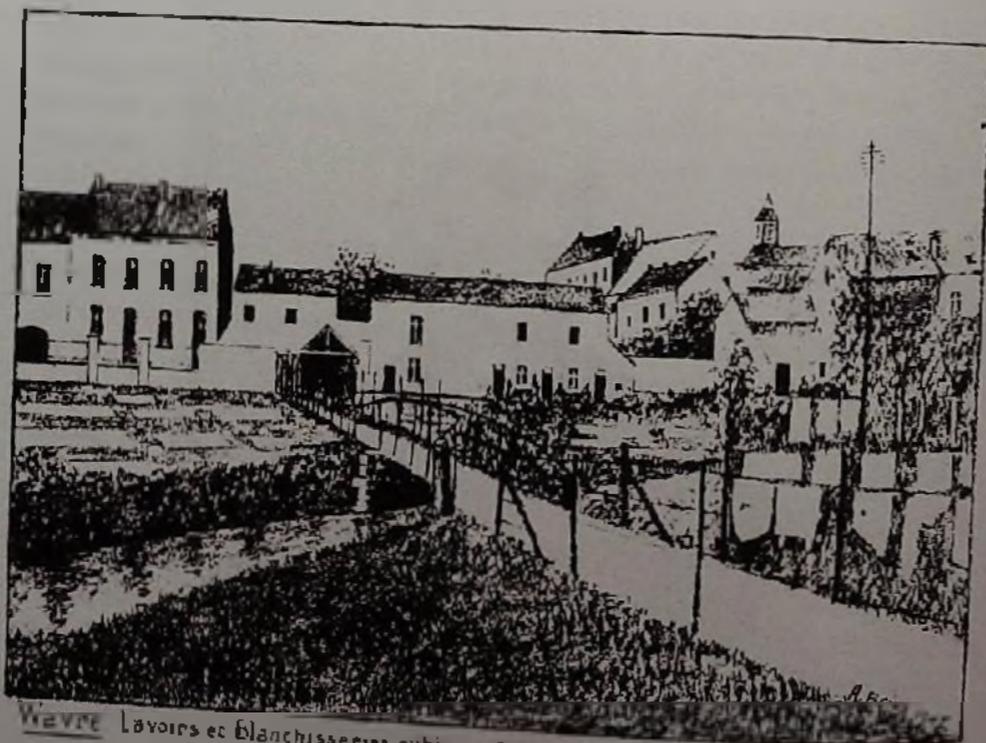


Remy Hermant, 1819-1902

Coquette, qui allait devenir sa femme, née à Baisy-Thy le 17 septembre 1820 et décédée à Wavre le 15 août 1882, il faisait régulièrement le chemin de Wavre à Baisy à pied.

Il leur arrivait de temps en temps, à lui et à son fils Charles, d'être appelés pour servir de témoins chez le notaire Fortamps. Celui-ci a dû habiter rue des Fontaines avant d'occuper la maison bien connue de la rue du Pont du Christ, transformée depuis peu en maison de commerce.

Et, pour couper l'ardeur au travail, notre arrière-grand-père ne dédaignait pas de tailler un bout de causette avec l'un ou l'autre voisin, visiteur de la forge. En bons Wavriens, toujours prêts à faire des blagues, ceux-ci prenaient plaisir à faire tourner la conversation en discussion, à tel point qu'ils parvenaient à distraire le forgeron de son travail en cours : les fers mis au feu n'étaient pas retirés en temps voulu... et devenaient ainsi tout juste bons à être jetés au rebut.



Wavre. — Lavoirs et blanchisseries publiques (d'après une photo vers 1900).

Wavre. — Lavoirs et blanchisseries publiques (d'après une photo vers 1900).

Sur la fin de sa vie, Remy Hermant aura certainement vu faire les premiers pas par un petit garçon, dont les parents habitaient la même rue, non loin de la forge. Le père était peintre. La maison

où il vit le jour se trouvait près du Pré des Fontaines ainsi qu'il l'évoquera plus tard dans un beau poème :

Je suis né un grand jour de peine  
 Mais né dans la rue des Fontaines.  
 Mes parents n'avaient pas d'argent  
 Mais au pré, le linge était blanc...  
 Et la Dyle passait tout près  
 Avec des fleurs à son corset.

Vous l'avez reconnu, il s'agit du bon Maurice Carême, qui naquit à Wavre le 12 mai 1899. Son nom « Carême » vous a un petit air de « pénitence » qui jure, du reste, avec le serein optimisme qui anime notre gentil poète wavrien. Aussi bien suffit-il de remonter de quelques générations pour trouver que ce patronyme n'est autre que celui de Corswarem! Prédestiné à être prononcé par les Wallons d'abord *Cowarem*, il devint par usure *Coarem* et finalement *Carem* et *Carême*. Le nom Corswarem fut porté par la famille noble des Corswarem-Looz, dont un membre fut seigneur de Wavre, et aussi par plusieurs familles bourgeoises. Il dérive sans conteste du nom d'un village de l'arrondissement de Hasselt. Il n'était pas rare, en effet, que des émigrés se voyaient dotés du nom de leur lieu d'origine, d'abord en guise de surnom, ensuite comme nom de famille officiel. Les noms Liégeois, Denamur, Vanantwerpen et autres ont conservé intact le vocable original. Celui de Corswarem s'est détérioré par l'usage. Et il est assez plaisant de le voir définitivement consacré par la renommée attachée à l'œuvre et à la personnalité de Maurice Carême, enfant de Wavre en Brabant wallon, poète belge connu et aimé non seulement par ses compatriotes, mais loin au-delà de nos frontières, partout où des âmes sensibles peuvent s'émouvoir au symple lyrisme dégagé par les choses de la nature, les sentiments des hommes.

M. et P. DUBUISSON.

Pour Paul et Madame Dubuisson, ce poème sur la rue qui leur est aussi chère qu'à moi-même.

### RUE DES FONTAINES

Je suis né un grand jour de peine,  
Mais né dans la rue des Fontaines.

Mes parents n'avaient pas d'argent,  
Mais au pré, le linge était blanc.

Et la Dyle passait tout près,  
Avec des fleurs à son corset.

Lorsque ma mère l'entendait,  
Ma mère aussi chantait, chantait.

Peintre, mon père montait au ciel,  
L'échelle était son hirondelle.

Et là, au milieu des oiseaux,  
Il apprenait des airs si beaux

Qu'il faisait, sans main ni cordeau,  
Balancer tout seul mon berceau.

Que voulez-vous, c'est en chantant  
Que chez nous l'on devenait grand.

J'ai donc chanté — roulent les billes!  
Vivent le sauge et l'origan!

J'ai souvent chanté comme on prie,  
Et chanté parfois en pleurant.

Comme l'anémone sylvie  
Tremblotte en avril dans le vent.

Et chanté aussi pour chanter  
Simplement, comme va la vie,

Chanté comme le roseau plie,  
Comme luit la lune d'été.

Maurice Carême.

### *Propos sur le dessin, l'écriture, l'illustration, à propos de l'imagerie populaire et de quelques-uns de ses textes*

par

Paul DEWALHENS

**D**U bout des doigts, du pied, d'une baguette ou d'un éclat de roc, les enfants et les hommes tracèrent des figures fugitives sur le sol, dans le sable ou la poussière.

Le firmament grouillant d'étoiles, les nuages qui se font et se défont, les arbres qui ressemblent aux silhouettes humaines ou à des bêtes fantastiques, les oiseaux et les bêtes qui volent et courent, les insectes, les plantes sont leurs premiers balbutiements par signes, récréations rationnelles ou expressions émotionnelles, passe-temps, jeux, équations, paraboles, idéographie en traits inconsistants d'abord, qui, de fugitifs, deviendront durables par incisions dans les blocs de pierre et de bois.

La vie est violente. La pensée est lente.

Ces traits représenteront des symboles concrets, invoqués contre les dangers naturels et surnaturels, et aideront à la formation, petit à petit, de l'embryon social et des liens de la communauté tribale. Magie et réalité!

L'alphabet des tams-tams, les sons de cornes se répercutons de village en village, par monts et par vaux, ne sont-ce pas des images volantes? Ceux qui les saisissent au passage ne les comprennent-ils pas comme si elles étaient gravées dans la matière dure ou molle? Nerveuse ou tranquille symphonie! Les enfants rythmeront leurs comptines en les transmettant de génération à génération :

Pas de ris de rum (1)

tam tam tam

Pas de ris de veau

C'en est trop.

(1) *tam* est le nom flamand de bélier.

Le signe, le trait, le dessin, l'onomatopée, les figurines, la gravure vont longtemps se confondre en une macédoine presque incohérente où la fantasmagorie se mélange au quotidien.

Le dessin, étant le signe de la volonté d'une forme, deviendra à la longue volonté de la pensée. A la main prompte va succéder un langage de moins en moins paresseux.

L'intelligence chaperonnant l'instinct, l'homme commémorera les événements pris sur le vif en des fresques grandioses où la beauté et la vérité des mouvements esquissés dépassent la commune mesure matérielle. Le langage succède aux sensations.

Il y a là une sorte de cosmologie issue des tréfonds étranges de l'âme humaine s'éveillant lentement à une meilleure compréhension du visible, du palpable, qui dépasse les nécessités urgentes de l'existence et qui mène naturellement à l'introspection des objets, des sujets, des bêtes, des météores dont la connaissance servira et enrichira cette âme par gradation profonde et ascendante, et que l'être humain exploitera comme il rendra la terre plus féconde, comme il va sortir des cavernes obscures et enfumées et puantes, et aspirer à plus d'air et à plus de lumière. Il va d'abord concrétiser l'abstrait dans de formidables manifestations rupestres et voir fuser et se fixer ses rêves, ses visions réelles ou irréelles en des formes et des images, en ombre et clarté, en vie et mort, en blanc et noir, pour s'exalter ensuite, mieux encore, dans des clairières, devant des panoramas, quand il aura composé ses colorants à la chaleur, à la fantaisie, et appris par intuition à mieux se défendre contre l'impondérable, en pénétrant plus avant dans les frondaisons de l'univers aux tons fondamentaux qui fusent tels des cris de joie ou de colère.

« L'écriture hiéroglyphique s'est formée de l'emploi simultané des représentations des objets, de signes vocaux et de figures symboliques », a dit A. Maury, tandis que Lamennais disait, en pensant au stade évolutionnaire : « L'écriture n'est qu'une parole figurée. »

L'écriture est au dessin ce que l'arbre doit à ses racines : pouvoir d'analyse et effort d'abstraction.

Le dessin est langage international quand le signe a un sens concret, représente l'objet visible.

Le mot est né de la bouche imitant le bruit des outils sur la matière ou les remous de la nature. Mais comment représenter et

nommer le silence, la joie, le songe, l'amour, la bonté? Par des idéogrammes? Peut-être.

L'écriture et le langage ont évolué, ont marché de l'avant, sur terre et dans l'espace, s'infiltrant jusqu'à l'extrême pointe des ramilles et des échos. Nous avons de quoi rêver quand on sait que notre langue est indo-européenne et son écriture sémitique. De l'abstraction du cri, du signe magique du sorcier de nos cavernes, et du rébus, de l'hiéroglyphe sacré du prêtre égyptien nous en sommes venus au dessin parlant par sa fidélité à l'objet figuré et au caractère simplifié du son initial du mot auquel seront liés les sons plus simples des syllabes.

Venu de l'abstrait au concret nous retournons volontiers à l'abstraction fécondante, à la découverte d'expressions des domaines neufs. Mais ceci est hors de propos ici.

Fusion dans les bleus méditerranéens des giboulées de l'homme du nord et des rutilances de l'Oriental. Cantate insinuante aux odeurs charnelles et sapides. Par le dessin et le coloris, et sa légende verbale, l'homme fixe le dessein de son destin : poétique transcendante! Il dira comme *L'Enfant prodigue* :

Je veux vivre à mon idée  
Tout enivré de volupté.

Le sang est rouge et bleu! Le corps humain fleurit! Le monde est fruité! Voici les *Marchands ambulans* :

Voyez tous mes postures  
Ont de très jolies figures.  
Achetez-moi du bon fruit  
Qui jamais à la santé ne nuit.

Langage par l'image? Les fresques des grottes préhistoriques, les graffiti, les mosaïques byzantines, les frises romanes, les statues gothiques, les pièces de monnaie gallo-romaines, les figures bibliques (sculptées dans les consoles, les stalles, les confessionnaux), les vitraux, les retables, les miniatures des incunables et des livres d'heures : histoires simples ou fabuleuses dont les hommes qui ne savaient pas lire les livres avaient besoin, l'image concrète créant un monde de rêve abstrait aidant à vivre en bien, en contradiction du mal, l'image créant les symboles du mieux-être dans l'espérance. Actuel-

lement la plupart des gens ont besoin d'illustrés, pour s'illusionner à vivre, par manque de temps pour la lecture : hebdomadaires aux fumets publicitaires, télévision, cinéma, pain quotidien qui émousse la critique, qui prépare un monde à accepter les dégradations morales les plus affligeantes! Trêve à la colère! Revenons à nos moutons! Quelle est l'origine de la xylographie populaire? De cette taille en relief d'un bloc de poirier ou d'une plaque de métal? D'aucuns prétendent que le procédé était connu en Chine, au x<sup>e</sup> siècle déjà. Marco Polo l'introduisit-il en Europe en même temps que la culture du ver à soie et la fabrication du papier? Possible. Quoi qu'il en soit, les moines, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, essayèrent les images de préservation contre les maladies et les envoûtements. Leur caractère plus intimiste est mieux accepté et adopté que les saints de pierre et de bois qui regardent leur monde d'un peu haut. Excellente propagande de la foi chrétienne.

Cette imagerie aux traits frustes, dont le dessin, en général, est pourtant équilibré, noir sur blanc, puis plus tard grossièrement enjolivée de couleurs franches au patron ou à la main, est fixée sur les murs des humbles demeures : cabarets, ateliers, boutiques, auberges, à l'intérieur des coffres, des armoires, au manteau des cheminées, dans les écuries et les étables. Plus tard encore, l'image, qui doit attirer toute l'attention par la représentation la plus frappante possible du sujet, sera ornée d'un texte plus ou moins court.

Les graveurs étaient des artisans comme les *ymaigiez* qui sculptaient et enluminaient (étoffaient, disait-on dans le temps) les statues des cathédrales. N'oublions pas d'y associer ces images vivantes : les marionnettes en leurs vêtements légendaires et le jeu des *Mystères et Moralités* sur le parvis des églises.

Le xv<sup>e</sup> siècle donna le jour à une quantité de « miroirs » en toutes langues dont le *Miroir du Salut* est le plus ancien exemplaire connu de la gravure sur bois et de la typographie, datant de 1324. Un *Miroir du Pêcheur* se colportait encore fin du xix<sup>e</sup> siècle, tiré sur des bois du xvi<sup>e</sup> siècle. Le Père Mannoïr, jésuite, s'en servait pour expliquer aux campagnards les préceptes de la religion, l'image ici étant l'élément le plus important alors que le texte n'est qu'accessoire. Plus tard les textes donneront lieu à l'illustration.

Un des plus purs et des plus curieux monuments de l'imagerie naïve du Moyen âge est le grand *Almanach des Bergers*, xv<sup>e</sup> siècle, destiné surtout aux gens qui ne savaient pas lire. Les éphémérides,

les travaux des champs, les jours ouvrables et fériés, les soins à donner au corps, etc., étaient indiqués par des hiéroglyphes : une fourche indiquait le temps de fumer la terre, une paire de ciseaux qu'il fallait se couper les cheveux...

Le déclin de la gravure sur bois est constaté à la Renaissance. Dans la reproduction des tableaux de maîtres, les tons gris remplacent les blancs et noirs contrastés. Au siècle dernier, les artistes adoptent la gravure sur cuivre et le cliché industriel qui déparent le livre incontestablement. A l'orée du siècle, le nôtre, la gravure sur bois marquera heureusement un rajeunissement expressif contre l'impressionnisme s'affaissant. Cette xylographie comblera l'imagination des amateurs-bibliophiles, par de belles illustrations, en de rarissimes tirages. De grands artistes traitent les sujets avec gaucherie mais non sans une profonde sensibilité, imitant en cela les artisans des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles. D'instinct, grâce au don d'enfance et de poésie, ils possèdent leur métier avec amour. Rappelons-nous le fameux *Bestiaire* d'Apollinaire, illustré par Dufy, un chef-d'œuvre paru en 1911. Chez nous Elskamp, Timmermans (celui de Lierre), Tytgar, les Cantré, Mascroel, d'autres, se sont distingués dans le genre. Tous n'ont pas toujours réussi là où passèrent avec le sourire Félix Timmermans et Edgard Tytgar. Max Elskamp, comme graveur et comme poète, a continué, le mieux, à pratiquer jusqu'à sa mort, cette tradition gothique de l'imagier. C'était un poète de la vie populaire, ainsi que l'a écrit Louis Piérard :

C'est nous ici les imagiers  
Et qui taillons dans du poirier  
Des bêtes, des hommes, des choses  
Et même aussi des fleurs de roses  
Et qui donnons ailes aux anges,  
Nimbés aux saints, et dans ses langes,  
Disons, Marie, et dans du bois  
Jésus souriant dans vos bras. (2)

\*  
\* \*

La candeur de l'humble graveur sur bois se retrouve dans les images d'Epinal. Elles sont propagées par les colporteurs : vie des

(2) MAX ELSKAMP, *Notre-Dame des Imagiers*, dans *Les Sept Notre-Dame des plus beaux métiers*.

saints, sujets bibliques, jeux, alphabets, chansons, farces, complaintes, histoires moralisatrices, batailles :

Les Cosaques et les Français se battent en pêle-mêle  
L'un et l'autre montre son courage et son zèle.

(*Bataille d'Austerlitz.*)

Et aussi fables, contes, satires :

Votre nez fera toujours honte,  
Condamnez-le à la refonte...

Egalement scènes de mœurs, les divers degrés de la vie, la ronde du diable, les horloges du temps, les cartes à jouer et les tarots, des proverbes, sentences, maximes, devises, drapelets de pèlerinages et de confréries, et ce majestueux coq réveil-matin, d'un coloris extraordinaire, muni d'ergots de chevalier et d'un panache princier :

Le Coq Réveil-Matin vous donne l'intelligence  
De l'emblème de la vigilance.

Le merveilleux coq! Il vous invite à rester bon coq toute la vie!

Depuis Pellerin, d'Epinal, la renommée de ces images est universelle. Elle fut si grande que toutes les éditions du même genre, imitateurs compris, reçurent la même dénomination d'images d'Epinal. Elles font de nos jours la passion de maints collectionneurs et partie des trésors des musées du folklore (3).

Les imageries française et hollandaise ont été les plus fécondes sur le continent. En Belgique, Brépols à Turnhout, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, est le mieux connu pour avoir édité le genre Epinal.

Les sujets et textes sont souvent repris du fonds français. Le distique accompagnant l'illustration sera presque toujours bilingue, aussi bien en Hollande que chez nous. La traduction du français en flamand, ou du contraire, de rimes déjà pauvres à l'origine, exprime souvent le contraire de l'original par des pensées paradoxales fleuries de mots cocasses. La plus large des licences dans la versification a créé un expressionnisme baroque qui ne manque pas de saveur, qui frise parfois la vulgarité.

\*  
\* \*

(3) Je dois à l'amabilité du Dr Jan Verbesselt, d'avoir pu consulter les collections d'images d'Epinal au Musée du Folklore et de l'Artisanat populaire, dont il est le conservateur, au Cinquantenaire, à Bruxelles.

La chanson populaire de M. de la Palice fut rajeunie au XVIII<sup>e</sup> siècle par Bernard de la Monnoye (4) qui n'en retint qu'une douzaine de couplets. Chaque génération ayant brôdé sur les couplets connus, il en existe de nos jours plus de cinquante. Pellerin en fit illustrer quelques-uns. De la chanson primitive, probablement composée après la bataille de Pavie (1525), nous ne connaissons plus qu'un couplet :

Monsieur d' La Palice est mort,  
Mort devant Pavie;  
Un quart d'heure avant sa mort  
Il était encore en vie.

Cela signifiait que M. de la Palice avait combattu jusqu'à sa dernière heure. La spontanéité naïve des deux derniers vers a donné le ton de la chanson comique et satirique à laquelle sont venus s'ajouter de nouveaux couplets qui ridiculisent un des plus vaillants capitaines de la France.

L'air est un vieux Noël, noté sous le n° 692 de la *Clef du Caveau*, un livre où l'on trouve la musique des chansons de la Société du Caveau, née à Paris, en 1729, dans l'arrière-boutique de l'épicier-chansonnier Gallet, l'ami de Piron et de Crébillon fils (5). Les couplets des convives égayaient les repas :

Pour voir gentille fillette  
Sitôt qu'on l'appellera,  
Pour percer une feuillette  
Dès qu'on la demandera,  
Et lon lon la  
Landel irette,  
Et lon lon la  
Landel ira.

(4) Bernard DE LA MONNOYE (Dijon 1641 - Paris 1728) Connu surtout par ses *Noëls Bourguignons* (sous le pseudonyme de Gui Barôzai) qui ont eu vingt éditions. Ces chants du parler de la Côte d'Or furent traduits en français, précédés d'une notice sur la Monnoye et de l'histoire des Noëls en Bourgogne, suivis d'un glossaire alphabétique, par F. FERTIAULT (Paris, Lavigne, 1842). Ses poésies latines font partie des *Recentiores poetæ selecti*, de D'OLIVET, et ses françaises ont été publiées par Sallengre (La Haye, 1716).

(5) *Larousse* du XIX<sup>e</sup> siècle.

On y célébrait Bacchus, Apollon, Eros! Il faut s'illusionner,  
s'exalter!

Voici quelques-uns des couplets de M. de la Palice (6), qui furent  
sans doute chantés pour la première fois dans l'arrière-boutique  
de Gallet :

Il épousa, ce dit-on,  
Une vertueuse dame,  
S'il avait vécu garçon,  
Il n'aurait pas eu de femme.  
C'était un homme de cœur  
Insatiable de gloire.  
Lorsqu'il était le vainqueur,  
Il remportait la victoire.  
Il voulait dans ses repas  
Des mets exquis et fort tendres  
Et faisait son mardi-gras,  
Toujours la veille des Cendres.  
On raconte que jamais  
Il ne pouvait se résoudre  
A charger ses pistolets  
Quand il n'avait pas de poudre.  
Ses valets étaient soigneux  
De le servir d'andouillettes  
Et n'oubliaient pas les œufs  
Surtout dans les omelettes.  
Il fut, par un triste sort,  
Blessé d'une main cruelle,  
On croit, puisqu'il en est mort,  
Que la plaie était mortelle.

(6) Des panneaux du mausolée de Jacques de Chabannes, maréchal  
de La Palice, tué à la bataille de Pavie en 1525, se trouvent exposés au  
Musée lapidaire d'Avignon, inauguré en juillet 1933 et aménagé dans  
une église construite au cours du XVII<sup>e</sup> siècle pour un collège de jésuites,  
par l'architecte avignonnais François de Royers de La Valfenière (1575-  
1667). Ces panneaux sont du travail français en marbre, XVI<sup>e</sup> siècle. Les  
figures représentent trois des vertus cardinales : la Tempérance, la Force,  
la Justice.

Ces précieux fragments étaient abandonnés dans une cour  
d'auberge à La Palice (orthographe actuelle : Lapalisse), lorsque le baron  
de Mautfaucou, ancien maire d'Avignon, les acquit, en 1830, pour 60 francs.  
(*L'Illustration*, n 4832, 12 oct. 1935, p. 109).

Il mourut le vendredi  
Le dernier jour de son âge.  
S'il fut mort le samedi  
Il eut vécu davantage.  
Regretté de ses soldats  
Il mourut digne d'envie  
Et le jour de son trépas  
Fut le dernier de sa vie.

Certains s'écrieront que c'est bête! Moi je prétends que c'est  
charmant. Si la vérité d'une évidence niaise est une lapalissade, toute  
la vie peut être considérée comme une lapalissade évidente. Les  
couplets de M. de la Palice ont la grâce de nous mettre de bonne  
humeur, ce qui vaut beaucoup mieux que les vains discours de  
quelques individus cacochymes et vaniteux.

\*

\* \*

Les billets pour tirer les rois ont eu une vogue aussi considérable  
que les images d'Épinal. Em. Van Heurck et G.J. Boekenoogen  
écrivent, dans leur magnifique ouvrage sur *L'Imagerie Populaire des  
Pays-Bas, Belgique-Hollande* (7), qu'ils sont destinés à être découpés  
à la fête de l'Épiphanie. Ces billets étaient pliés et mêlés, et on tirait  
au sort parmi les convives le roi d'un soir. Parfois, chaque billet  
était enroulé autour d'une hampe minuscule piquée dans le gâteau  
des rois. Chacun des invités avait à remplir le rôle assigné par son  
billet et à chanter son couplet. Le bouffon (ici, sur un éléphant) avait  
pour rôle non seulement d'amuser la compagnie, mais également  
de punir, en lui barbouillant le visage avec de la suie, le convive  
qui commettait une infraction aux usages établis, notamment en  
oubliant de dire à temps : « Le roi boit ». Son couplet était, par  
exemple : « Quand le roi commence à boire, — Si quelqu'un ne  
disait mot, — Sa face serait plus noire — Que le cul de notre pot. »

Catherine Tercoelin, de Mons, a publié des billets pour tirer  
les rois, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont gravés en bois, imprimés  
noir et blanc, d'après un modèle français de Lille, du type le plus  
commun. Les personnages, habillés à la mode du XVII<sup>e</sup> siècle, sont  
tous à cheval, à l'exception du fou, comme déjà dit, assis sur un

(7) Paru en 1930 chez Duchartre et Van Buggenhoudt à Paris.

éléphant. Ces planches, d'un archaïsme quelque peu hiératique, sont accompagnées de quatrains de bon conseil, saupoudrés d'humour coquet.

En voici quelques-uns :

*Le Roi*

Le hasard m'offre la couronne,  
Et je verrai combler mes vœux,  
Si je peux du haut de mon trône,  
Régner sur mes sujets heureux.

*Le Secrétaire*

Quand je vous dis que je vous aime,  
Tout le monde sait mon secret;  
Iris, si vous disiez de même,  
Sur ce point je serais discret.

*L'Ecuyer-Tranchant*

Du roitelet jusqu'à l'outarde,  
J'ai l'art de servir lestement;  
Je vous découpe une poularde,  
En quatre coups de mon tranchant.

*Le Receveur*

Je reçois et fait le bon compte,  
Combien exerçant mon emploi,  
Ne s'en acquittent qu'à leur honte,  
Tant pis pour eux, tant mieux pour moi.

*Le Verseur*

Nargue de l'amour, de la gloire,  
Des héros et des amoureux,  
L'emploi de vous verser à boire  
Ne nous rend-il pas plus heureux?

*Le Confesseur*

Venez, aimable pénitente,  
Vous confesser en ce séjour,  
Approchez, mon âme indulgente  
Remet tous les péchés d'amour.

*L'Apoticaire.*

Mon humiliante posture  
Vous annonce assez mes talens;  
C'est moi qui scrute la nature,  
Iris, jusqu'en ses fondemens.

*Le Musicien.*

Que voulez-vous ? un air bachique,  
Un air vif, un air langoureux ?  
Donnez à boire à la musique,  
Elle satisfaira vos vœux.

*Le Cuisinier.*

Je ris de la Jurisprudence,  
Je me moque des médecins;  
Que deviendraient-ils sans bombance ?  
Ils mourraient, ma foi, tous de faim.

*Le Fol.*

Si je suis Fol en cette fête,  
Qu'on ne se moque pas de moi,  
J'en connais beaucoup dont la tête  
Convierait bien à mon emploi.

N'est-il pas amusant de supposer que La Fontaine, ou Maynard, Racan, Saint-Amand, Scarron, a peut-être composé ces vers de circonstance, un soir d'Épiphanie, à la lueur des chandelles, en amicale et chaleureuse compagnie ?

*Le Verseur* est aussi bien scandé que *La Nuit* de Saint-Amand : « Paisible et solitaire nuit, — Sans lune et sans étoiles, — Renferme le jour qui me nuit — Dans tes plus sombres voiles... ». Evidemment la pensée est autre, l'état psychologique est différent. Mais le poète réagit vite. Avec le soleil, après la pluie. En douceur ou violence. Soumis ou rageur.

*Le Secrétaire* vaut bien ce quatrain de *La Solitude* de Théophile de Viau : « Ma Corinne, que je t'embrasse ! — Personne ne nous voit qu'Amour ; — Vois que même les yeux du jour — Ne trouvent ici point de place... ».

Et quel air de danseur bravache, gentil d'ailleurs, a-t-il donc, cet *Ecuyer-Tranchant* ? Et quel air de coquine et fausse modestie a-t-il donc cet *Apoticaire* aux lèvres charnues, qui promet de sonder les profonds bas-fonds anatomiques ?

Il y a dans ces *Billets des Rois*, qui se chantaient sur l'air de : *Réveillez-vous, belle endormie* (ô toutes ces belles au bois dormant qui portent en elles nos espérances !), un petit monde, devenu classique, se décrivant à vouloir vivre plus heureux. N'entend-t-on pas,

comme en écho, ces vers que La Fontaine écrivait *Pour la Paix des Pyrénées*?

...Chasse des soldats gloutons  
La troupe fière et hagarde,  
Qui mange tous mes moutons,  
Et bat celui qui les garde.  
Délivre ce beau séjour  
De leur brutale furie,  
Et ne permets qu'à l'Amour  
D'entrer dans la bergerie...

\*  
\* \* \*

« Est-ce par hasard, se demande Norge (8), que les plus belles images nous sont venues de Chartres, du Mans, d'Amiens, d'Orléans, pays des grandes cathédrales aux admirables verrières? ».

Voilà une grande image, belle comme un vitrail, où les tons bruns, ocres, bleus, verts, jaunes se marient avec délice. C'est un attendrissant *Cantique de Sainte Geneviève de Brabant*, dont le bois gravé est entouré de 28 strophes. Il fut imprimé à Orléans, chez Rabier-Boulard, marchand de papier, rue des Carmes, n° 45. Ce cantique, sous cette forme, ne remonterait guère au delà du XVII<sup>e</sup> siècle, mais conserverait cependant l'empreinte de la foi du Moyen âge. La sainte est assise entre les arbres qui s'estompent sur un fond rocheux. Un chien lui tient compagnie. L'enfant qu'elle tient serré contre la taille s'allaité à la biche debout à leur côté. Elle a été mariée à 18 ans à un seigneur du Palatinat. Devant partir à la guerre il confie sa femme à l'hypocrite Golo. Le style de l'auteur est plus raffiné que les moyens employés par le séducteur :

Il a laissé son aimable comtesse  
entre les mains d'un méchant Intendant,  
qui la voulut séduire par finesse,  
et l'honneur lui ravir subtilement ;  
mais cette dame, pleine de charmes,  
n'y voulut consentir aucunement.

(8) NORGE, *L'Imagier* (Ed. du Cercle d'Art, 1942, Bruxelles).

Golo, déçu, accuse Geneviève d'avoir cédé au cuisinier (quel four, mes amis!). Il emprisonne la comtesse. Elle accouchera d'un garçon. Il fait mourir le « pêcheur ». Le mari, revenu, *troublé de chagrin dans son âme*, donne l'ordre de tuer sa dame et son enfant. Les serviteurs chargés de la sentence, ayant pitié, la laissent en liberté dans la forêt. Quelque temps après, à l'occasion d'une chasse, il redécouvre sa femme. Elle lui dit son innocence.

Le comte, ému, reconnaissant sa femme,  
dedans ce lieu la regarde en pleurant :  
Quoi! est-ce vous, Geneviève, chère dame,  
que je pleure il y a si longtemps.  
Mon Dieu, quelle grâce, dans cette place,  
de rencontrer ma très chère moitié.

Tous les oiseaux et les bêtes sauvages  
regrettent Geneviève par leur chant,  
pleurant et gémissant par leurs doux ramages,  
en chantant tous d'un ton fort languissant,  
pleurant la perte et la retraite  
de Geneviève et de son cher enfant.

Ce grand seigneur, pour punir l'insolence  
et la perfidie du traître Golo,  
le fit juger par très juste sentence,  
d'être écorché vif par un bourreau.  
A la voirie, on certifie que son corps,  
y fut jeté par morceaux.

Mais la touchante Geneviève dont la santé est ébranlée, rend bientôt l'âme.

Du ciel alors sortit une lumière,  
comme un rayon d'un soleil tout nouveau,  
dont la clarté dura la nuit entière :  
rien n'a paru au monde plus beau.  
Les pauvres et riches, jusqu'à la biche,  
tout suit Geneviève au tombeau.  
Pour conferrer à jamais l'innocence  
de Geneviève accusée par Golo,  
la pauvre biche veut par ses souffrances  
le prouver par un miracle nouveau,  
puisque'elle est morte quoiqu'on lui porte,  
sans boire ni manger, sur le tombeau.

Histoire magnifique, aussi belle que certains cantiques de la Bible, ou que maints récits de Charles Perrault ou de la comtesse d'Aulnoy. Tragédie célèbre, populaire, sous les rayons d'un monde d'outre-tombe.

J'achetais les images d'Epinal, longtemps avant la première guerre mondiale, chez Mariake Dayers qui habitait le haut de la rue des Escaliers, à l'ombre de St-Germain, à Tirlemont, la ville blanche, en face du *Vrijthof* (ancien cimetière, jardin de la paix?). Dans ces parages, saint Albert de Louvain, fils de Godefroid III, duc de Brabant, créa la première école de la cité, fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Mariake, un bonnet crépé sur les cheveux gris, un châle sur les épaules, petite, ratatinée, enrobée de noir, sortait trottinante et vive de sa cuisine, réveillée par la clochette au son grêle de la porte d'entrée vitrée à laquelle pendaient des images. Les souliers crissaient sur le sable fin jeté sur les dalles rouges. Au plafond bas du magasin pendaient des brouettes, des cerfs-volants, des chevaux à bascule, des cordes à sauter, des arcs et flèches, des cerceaux, des fusils à capsules. Contre les murs chaulés, dans les rayons, étaient rangés des poupées, des soldats de bois et de plomb, des raquettes à volants, des arlequins, des jeux de loto et de nain jaune, des tableaux noirs, des bouliers compteurs, des quilles, des fermes. Que sais-je encore? Il y avait aussi des tricycles : le jouet faisait fureur au début du siècle. Et sur une table, entre des boîtes remplies de billes multicolores de différentes grosseurs (je collectionnais aussi les billes en verre) et une caisse remplie de sciure de bois dans laquelle moyennant vingt-cinq centimes, on pouvait trouver des bijoux d'écumeurs barbaresques, étaient étalées, au choix, les feuilles d'images d'Epinal. Elles coûtaient dix centimes pièce comme les feuilles de décalcomanie. On respirait dans ce capharnaüm une odeur qu'on aurait dite composée des relents venus du tréfonds des âges, mêlés à la cire brûlée, la terre calcinée, le bois vermoulu, l'eau du temps s'écoulant en minces filets des cloches de la collégiale.

Où est-elle passée la vieille petite fée à besicles de fer?

Ces enchantements de l'enfance me sont restés aussi vifs dans la mémoire que les sortilèges de la lanterne magique.

Toute cette imagerie dont les feuilles ont été regardées et lues cent fois m'a laissé le souvenir des saisons de la terre, des cierges et de l'encens des abbayes, du parfum de violette des châtelaines mélancoliques, du crottin des chevaux de la Chevalerie, des trésors d'Ali-Baba, de l'île chatoyante de Robinson, de la grosse voix de Croquemitaine, des galettes de la Mère-Grand, du guignol sanglant de Barbe-Bleue, des mélopées des marchands ambulants, des avatars du bon Guillaume, du cerf de saint Hubert, des aventures de Robert le Diable, de Richard sans Peur, des quatre fils Aymon...

Voilà éditée à Turnhout, l'histoire élégiaque, exotique, rococo de Paul et Virginie :

On voit dans cette estampe en Paul et Virginie  
L'amour et la vertu qui unirent leur vie.

Les bois sont naïfs, ils vivent, colorés au pochoir de brun, jaune, vert, bleu. Je vous en donne quelques distiques

L'amour chez ces enfants est précoce :

Paul encore au berceau aimait Virginie,  
D'un parfait amour, elle fut sa mie.

Ils sont pleins d'attentions l'un pour l'autre :

Le temps est très mauvais, pour éviter la pluie,  
Paul se couvre de la robe de Virginie.  
Paul porte Virginie qui avait peur de l'eau ;  
L'amour en avait fait un bien léger fardeau.

Leurs jeux sont innocents et d'à-propos :

Voyez Paul et Virginie, innocemment s'occuper,  
A prendre des oiseaux et à les élever.  
Paul monte le palmier dont il cueille le fruit,  
Pour sa peine il obtient baiser de Virginie.

Mais la destinée mélodramatique étend ses ailes noires :

Le prêtre vient et fait à Virginie l'instance  
Pour qu'elle parte pour sa famille en France.

Dans cet adieu Paul ouvre à Virginie son cœur,  
Virginie ne peut cacher sa grande douleur.

Au retour Virginie battue par l'onde amère  
Vient périr près des lieux qu'habitait son père.

On porte avec splendeur le corps de Virginie,  
Qu'une mort inattendue a fait quitter la vie.

Paul pleure amèrement la mort de Virginie,  
La douleur tranche enfin le fil de sa vie.

Amours virginales scellées par une fin romantique, qui firent la gloire de Bernardin de Saint-Pierre, et qui surent toucher le cœur du peuple. Il aime la mélancolie dans la sensiblerie. N'est-ce pas là sa poésie ? Mais j'aurais quand même voulu connaître l'avis de l'auteur au sujet de ce texte !

\*  
\* \*

Et voilà aussi, symphonie rouge, jaune et vert, les aventures effrayantes et effroyables de *Cartouche*, une fantaisie qui ne ressemble que de très loin à la vraie vie du bandit.

Elle est présentée par un boniment de bateleur :

Laissez braves enfants, entrer dans vos mémoires,  
De ce grand assassin les atrocités noires,  
Veuillez haïr Cartouche, et l'avoir en horreur  
Pour obtenir les dons et grâces du Seigneur.

Et le voici :

Quel monstre l'art nous débouche  
En voyant les traits de Cartouche.

En le voyant habillé comme un bandit de Calabre, poignard au poing, nous nous écrions effrayés : Mon Dieu ! mon Dieu !

Il représente l'Olympe du vice !

Encore jeune, il prend sans bruit  
A cette femme un beau fruit.

Avec sa bande il attaque une diligence  
Assassine et pille tout sans résistance.

Le méchant sait contrefaire des effets  
Et sait bien attirer l'argent de ses billets.

Pour rendre le monde plus vicieux  
Il prend l'habit du serviteur de Dieu.

Il nous montre ici des forfaits inouïs  
En tuant un de ses meilleurs amis.

Cœur pervers, consommé dans le crime  
En se promenant il fait une victime.

La victime est une jolie femme, sans doute à la solde de la police...

Cette beauté a pu le charmer  
Mais elle est prompte à le dénoncer.

Enfin un chien reconnaît ce pervers  
Et bientôt l'est mis dans les fers.

Il est bientôt pris et lié  
Dans les cachots il est jeté.

Il s'asseoit ce méchant  
Braves enfants, frémissez-en.

Enfin, il mourra sur l'échafaud :

Il reçoit ici le prix de ses crimes  
Après l'immolation de maintes vies.

Je ne suis pas d'accord pour « maintes vies ». L'imprimeur s'est trompé. Il aurait dû mettre... « maintes victimes ». Vous comprendrez : la rime ! Nous savons qu'après l'exécution d'un si méchant pervers il n'y eut plus au monde que de braves gens. Pareils exemples sont nécessaires à maintenir bien haut la santé morale du peuple.

\*  
\* \*

Les *Divers Arts et Métiers* sont, à mon avis, parmi les bois gravés, noir et blanc, un des plus intéressants quant à la netteté du dessin et la véracité des personnages dans le décor de leur profession. Les vers sont moins barbares que les précédents. La planche est probablement hollandaise, copiée d'une plus ancienne vers 1700. Les distiques sont hollando-français et ont été réédités par Brepols. A leur lecture nous n'éprouverons aucune délectation morose !

La Forgerie est chose apart,  
Qu'on peut ranger parmi les arts.

Des housses qu'avec art je joins  
 Je fais des mannes pour vos besoins.  
 Ah! si l'on ne voyait tourner  
 Que le tourneur, sans suborner!  
 Le pot d'étain dans un ménage  
 Est un objet de long usage.  
 Travaille bien, bon menuisier,  
 Car on t'admire volontiers.  
 Battant le cuivre plat ou rond,  
 Je fais marmite, bouloir, bidon.  
 La soif rencontrant la boisson  
 Alors le mauvais vin est bon.  
 Le chapeau sert à nous munir  
 Contre la pluie et le zépher.  
 Le tisserand travaille bien,  
 Quand à l'ouvrage on le retient.  
 C'est à marcher à reculons  
 Que l'existence nous trouvons.

(Le Cordier.)

L'habit fait l'homme, partout se dit;  
 Ici c'est l'homme faisant l'habit.  
 Pour que le cuir soit employé  
 Il faut qu'il soit d'abord tanné.

Il y a dans ces définitions du bon sens, des lapalissades, de la causticité, en un mot de la sagesse populaire. « Si l'on ne voyait tourner — Que le tourneur, sans suborner! » Analysez-moi ça!

\*  
 \* \*

En France, Brunswick et Samivel; chez nous Ivanovsky, et quelques autres, ont réalisé d'excellents albums où l'illustration est parfois supérieure au texte. Hergé, très habile conteur et dessinateur, a su imposer des types devenus populaires. Nous connaissons aussi maintes réussites parmi les dessins animés. Mais tout cela n'a plus le charme ni la spontanéité des anciennes images. Elles sont mortes dans les tranchées de l'Yser et de Verdun. Il nous reste encore, pour combien de temps, les poèmes et les dessins d'enfants? Nos illusions mêmes sont menacées comme les derniers moulins à vent et à eau.

## Contribution à l'étude de la chasse en Brabant XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles

### *Le pain de curée ou cureebroet*

par

M<sup>me</sup> M. TOURNEUR NICODÈME

**C**OMME tous les grands seigneurs, les ducs de Brabant occupaient leurs loisirs à la chasse, poursuivant dans leurs vastes domaines forestiers, les « bestes rouges », cerfs, chevreuils, biches et la « bête noire », le sanglier.

Dans son ordonnance relative à la chasse en date du 1<sup>er</sup> janvier 1406, le duc de Brabant, Antoine de Bourgogne, stipule que les veneurs « chachent » les venaisons chacune en sa saison » (1). D'après les comptes de la vénerie de Brabant (2), la chasse au cerf avait lieu de mai à septembre, la chasse au sanglier d'octobre à décembre, ou au début de janvier.

Les chasses obéissaient aux règles de la vénerie, transmises d'abord par la tradition, ensuite codifiées dans des manuels ou des traités (3).

(1) A.G.R., Comptes de la vénerie de Brabant, n<sup>o</sup> 48477.

(2) V. *Inventaire des archives de la chambre des comptes*, t. VI, par H. NELIS, Bruxelles, 1931, chap. VIII. Comptes des officiers de justice.

(3) A citer parmi les principaux traités de la chasse :

GUNNAR TILANDER, *Le livre de chasse du Roy Modus*. Paris, Noury, 1931, traduction en français de l'ouvrage de Henri de Ferrières qui l'acheva entre 1374 et 1376 ou 1377.

Jacques de FOUILLOUX, *La Vénerie*, Paris, 1585.

LA HETRAIE, *La chasse, vénerie, fauconnerie*. Paris - Arts et métiers graphiques, 1945.

La curée, dernier épisode du drame sanglant de la chasse, était l'objet d'une réglementation très stricte dont il est encore possible de retrouver des traces dans le code actuel de la chasse (1).

En quoi consistait la curée ?

C'était un repas préparé par les veneurs à l'intention de la meute, pour la récompenser des efforts fournis par elle lors de la poursuite du gibier. La curée devait être préparée à l'endroit le plus proche du lieu où s'était déroulée la chasse; elle devait être mangée chaude, tout imprégnée encore du fumet de la sauvagine fraîchement abattue.

Quelle était sa composition (2) ? Pour ce qui concernait le cerf, les viscères de l'animal occis : foie, cœur, poumons, trachée, panse soigneusement nettoyée, découpés en menus morceaux étaient disposés sur le cuir préalablement étendu sur le sol. Un valet les mélangeait avec les mains au sang et à une quantité de pain double du poids des viscères.

C'est ce pain qui, à partir de 1406, fut désigné dans les comptes de la dépense de la vénerie de Brabant, sous le nom de « pain de curée ou de coryebroet » selon que la langue employée était le français ou le flamand.

La meute n'avait accès à la curée que lorsque le limier, héros de la chasse ayant dépiqué le cerf et déjoué les ruses dont celui-ci était coutumier, avait dévoré les joues du massacre qui lui avait été présenté par son valet, et une portion de la curée qui lui était réservée de droit et qu'il devait manger seul, loin des autres chiens.

Les intestins de la bête, soigneusement réservés lors de l'écorchement, étaient jetés aux chiens, la curée terminée et le cuir enlevé.

La miniature f° 16 v° du manuscrit du Roy Modus et de la Reine Ratio transcrit pour Philippe le Bon (3), représente le cerf écorché,

(1) R. VILOTTE DES PRUGNES, *Les chasses à courre*. Moulens, 1948, p. 207.

(2) Gunnar TILANDER, *op. cit.*, pp. 33-34.

(3) Manuscrit de la Bibliothèque Royale de Belgique, exécuté pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, sur velin orné de miniatures superbes. N° 10218-19, xv<sup>e</sup> siècle.

V. Gunnar TILANDER, *op. cit.*, introduction, p. XI.

maintenu sur le dos et sur son cuir par deux valets qui vont l'éventrer. A gauche, un groupe de seigneurs à cheval dont une dame assistent à cette scène tandis que, à droite, un valet de chasse, bâton levé, empêche les chiens d'approcher de l'animal (fig. 1).

La miniature f° 98 v° du même manuscrit synthétise la représentation des trois opérations décrites précédemment : à droite, le valet du limier présente à son chien, le massacre afin qu'il en ronger les joues. A gauche, disposée sur le cuir, la curée est dévorée par six chiens. Enfin, au centre, apparaît un veneur tenant entre les mains, le paquet d'intestins soigneusement enroulé qui sera jeté à la meute, son repas terminé (fig. 2).

La fabrication de la curée du sanglier se différencie de celle du cerf par son mode de préparation en rapport avec la nature des viscères et entrailles du lourd pachyderme. La dureté et le caractère coriace de ceux-ci nécessitaient leur cuisson préalable dans un chaudron, sur feu vif. On y joignait du pain en proportion du nombre des chiens participant à la chasse; après avoir trempé celui-ci dans le sang on le jetait sur le feu pour le rôtir. Le tout, bien cuit, détaillé en morceaux était disposé sur un tapis qu'on soulevait sur les bords.

Manches retroussées, un valet mêlait le tout avec les mains. Cette curée qui s'appelait la fouaille, ne devait pas être servie trop chaude (1).

La dépense occasionnée par l'achat du pain destiné à la fabrication des curées des « grosses bêtes » était importante. C'est pourquoi la duchesse Jeanne de Brabant qui, le 28 juin 1399, avait nommé Guillaume de Zayne (ou de Zeyne), son parent et favori, gardien à vie des offices de la vénerie de Brabant et des petits chiens, édicta, en faveur de ce dernier une ordonnance datée de 1404 en vertu de laquelle, les six grands offices du Brabant : le pays de Ryen, l'ammannie de Bruxelles, les mairies de Louvain, de Tirlemont, le bailliage de Nivelles, l'écoute d'Anvers, les mayeries de Vilvorde, Rodt, Merchtem, Campenhout et Assche, celles-ci remplaçant Bois-le-Duc qui s'était désistée, furent astreints à payer annuellement au bénéficiaire, au début de mai, une rente de 200 florins de Hollande pour l'entretien des chevaux de chasse et l'achat du coreybroed.

(1) TILANDER, *op. cit.*, p. 61-2.



*Écarquement du cerf.*

Bibliothèque royale de Belgique n° 10218-19. f° 16.

Photo de la Bibliothèque royale de Belgique



*Le limier mange les entrailles du cerf. A gauche, la curée. A l'arrière le valet portant les entrailles du cerf.*

N° 10218-19 de la Bibliothèque royale de Belgique.

Photo de la Bibliothèque royale de Belgique.

Les comptes respectifs de ces officiers de justice en mentionnent le paiement pour mai 1404 (1).

Cette largesse de la duchesse Jeanne à l'égard de son favori ne fut pas accueillie favorablement. En 1405, de Zayne informa Antoine ruwart de Brabant du refus des grands métiers de lui payer les 200 florins sans mandement préalable de sa part. Par lettre du 13 mai 1405, Antoine ordonna à Guillaume Tonsus, alors receveur de Brabant, d'effectuer ce paiement, ce qui fut fait (2). Ce dernier eût lieu pour la seconde fois en mai 1406 (3). Le 20 juillet de la même année, le duc de Limbourg racheta la vénerie de Brabant à de Zayne pour la somme de 2.000 florins (4). Il en profita pour établir la comptabilité (5) avec Colard le Poivre comme receveur. Le premier compte couvre la période s'étendant de la Saint Jean 1406 à la Noël de la même année.

Les comptes de 1406 et 1407 (6) donnent le tableau de la répartition du paiement des 200 florins de Hollande entre les offices de Justice brabançons.

« Recepte du coricdebroed que un maistre veneur du pais de  
 » Brabant souloit avoir du tamps de feue Madame de Brabant pour  
 » quoy elle lui avait assigné, en son vivant, 200 florins de Hollande,  
 » chacun an au jour de may sur les offices cy après desclairés, c'est  
 » assavoir :

» sur le margraive de la terre de Rien (7) 40 florins de Hollande

(1) V. KERREMANS, *Etude sur les circonscriptions judiciaires et administratives du Brabant*, (Mémoire de l'Académie Royale de Belgique, t. XLIV, p. 265), signale la pension que tous les justiciers de Brabant étaient tenus de payer au maître veneur du duché de Brabant, au début du xv<sup>e</sup> siècle.

(2) A.G.R., Recette générale de Brabant n° 2392. f° 174.

(3) A.G.R., Comptes de la Recette générale de Brabant, n° 2393, f° 62.

(4) Par lettres du 20 novembre 1380, la duchesse Jeanne de Brabant avait fait don, à vie, des domaines de la vénerie et des petits chiens à son frère bâtard Jean Van den Venne. A la mort de celui-ci, ces biens furent transmis dans les mêmes conditions, par lettre patentes de la duchesse datées du 28 juin 1399 à son cousin et conseiller Guillaume de Zayne (de Zeyne), seigneur de Rhode S<sup>te</sup>-Agathe.

A.G.R., Chartes de Brabant, n° 7146. VERKOORNO, *inventaire manuscrit*.

(5) Comptes de la vénerie de Brabant. *Inventaire des archives de la chambre des comptes*, par H. NELIS, 1931, chap. VIII, n° 48477 à 48593, pp. 202-209.

(6) Comptes de la vénerie de Brabant, nos 48477 et 48478.

(7) Pays de Rien ou de Hérentals.

» sur la mayerie de Vilvorde	6 florins
»       »       de Rode	6 flor.
»       »       de Merchtem	6 flor.
»       »       de Campenhout	6 flor.
»       »       d'Assche	6 flor.
» sur l'ammanie de Bruxelles	20 flor
» sur la mayerie de Louvaing	30 flor.
» sur la mayerie de Thiennen	40 flor.
» et sur le bailliaige du Roumant pais de Brabant	40 flor.
» Montant ensemble à la somme de 200 florins de Hollande. »	

En outre, la suppression de la recette du pain de curée ou corydebroed est indiquée en regard du détail de la répartition des 200 florins de Hollande entre les justiciers, dans la marge des comptes respectifs de 1406 et 1407 par des notes émanant de l'auditeur des comptes qui justifient la raison de cette mesure. La recette du corydebroed était une innovation de la duchesse Jeanne ne rappelant aucune coutume du passé; d'ailleurs, le décès de celle-ci portait la vénerie et ses revenus aux mains d'Antoine de Bourgogne devenu duc de Brabant (1).

Dorénavant, l'achat du pain destiné à la fabrication des curées figurera dans les dépenses de la comptabilité de la vénerie de Brabant, sous la désignation de pain de curée dans les comptes français ou de coriedebroed dans les comptes flamands (2), ce dernier terme

(1) Compte 48497, de 1406, « ne soit plus mis en compte car ce nestoit que une chose mise sus de nouvel et non acoutumée dancien temps et ce contre raison pour les importunes poursuites qui faites ou furent à feu ma dicte dame ».

Comptes 48478, de 1407), « néant pour ce que feue ma dicte dame est trépassée et que monseigneur tient mesures la dicte vénerie et que les revenus appartiennent à ycelle en sa main. »

(2) Compte de la vénerie de Brabant de 1406, forme pain de curée, dans ceux qui suivent, pain de curée est définitivement adoptée.

Curie désigne en flamand la curée (v. dictionnaire Verwijs et Verdeur); en dérivent, en 1404, les formes coriebroet et corybrode (comptes des offices de Louvain et de Nivelles de 1404.) En 1406, compte 48477 : recepte du coriedebroed; à partir de 1412 : cruceebroet; cureebrood ou coreybrood — curybroot ou cureybroot dans les comptes de l'époque de Charles-Quint.

utilisé vraisemblablement de toute ancienneté dans le langage courant des veneurs a été conservé en flamand dans les textes de langue française.

Pour que la curée puisse être préparée le plus près possible du lieu où s'était terminée la chasse, les veneurs achetaient le pain nécessaire à sa fabrication chez le boulanger le plus proche de cet endroit.

En 1406 (1), l'indication de la dépense est très brève : nom du boulanger, celui de sa résidence, date de l'achat, montant du payement.

A partir de 1407 comme en 1408, on y ajoute le nom de l'endroit qui fut le théâtre de la chasse (2).

Dès 1409 (3) il est fait mention du nombre de chiens prenant part à celle-ci : limiers, mâtins, lévriers, chiens au cerf, chiens aux sangliers avec indication du nom de l'acheteur du pain depuis le grand veneur jusqu'au simple valet.

A partir de 1412, la mention du pain de curée devient plus précise encore car elle indique la destination des sauvagines abattues. La venaison était portée par Jean de Predeghem, dit Prent, au duc et à la duchesse à l'endroit où ceux-ci résidaient, soit ensemble, soit séparément. Sinon, le produit de la chasse était conduit au château

(1) 1406. A Johan le bekere demeurant à la Vure pour pain de curée pour les chiens de mgr à Boitsfort pour le 12<sup>e</sup> jour de juillet 1406. 2 s gr.

(2) 1407. A Clous le fournier a la Vure pour pain de curée pour les chiens, le 12<sup>e</sup> jour de juillet 1407 qu'ils avaient chachié sur le Moenbosch (bois des moines), le le Vure. 2 s. 9 dg.

(3) A deux fourniers demeurant a Saventhem pour pain de curée acheté par ledit Prent (\*) et Henne Meynart pour 22 couples de chiens, 18 lévriers, 4 lymiers et 12 mastins appartenant a Mons. de Brabant et pour 8 couples de chiens et 8 lévriers appartenant à Mons. de Bourgogne, le 20 jour dudit mois de juillet qu'ils avaient prins le cerf sur Saventerloe et furent mesdiz seigneurs de Bourgogne et de Brabant à la chasse. 4 s., 6 dg.

(\*) L'ordonnance sur la chasse édictée par Antoine de Bourgogne, le 1 janvier 1406, signale Jehan de Predeghem comme porteur des venaisons, soit au Jardier à la maison de Boitsfort, soit aux résidences du duc et de la duchesse qu'ils soient ensemble ou dans des lieux différents. Predeghem s'est transformé en Prent.

A.G.R., Comptes Mickaerd 1412 N° 48478.

de Boitsfort et déposé au lardier pour y être salé puis mis en conserve (1).

Parfois, le duc faisait des cadeaux de venaison à des membres de sa famille ou à des amis (2). Les « bestes rouges » impropres à la consommation parce que trop abîmées par les chiens étaient livrées à ceux-ci pour qu'ils en fissent curée (3).



A.G.R. Moulage 32759 — Photo du A.G.R.  
Sceau de Turnhout.

(1) Willem Spechals te Rode om currebroet voor 20 copple honden, 4 leyhonden, 19 wierden op den 30<sup>e</sup> dach van Aprelle doen de hert verlopen was te Clusenweghe ende gesonden op assencions avond te Antwerpen, gesonden in mijnes heeren hof.

(2) 1413-14-9 septembre — a) De hert verlopen bij holaer inde viver, ghevoert bij Henric prote (prent) te holaer aen Janne Hinckaert, hij bevele van onse ghenedegen here en bij toesine Willem van den hove, meester Jsher.

1414-15 — b) 1<sup>e</sup> juin hert op Neerwant gevoert te Ghint tot onsen jonghe heren van Bourgoennie.

c) 4 juillet 1415 — hert verlopen op Morselo, gevoert te Turnhout tot onser ghenedeger vrouwen. Compte Mickaert 48478 — 1415, 16 f 412 et v (fig. 3).

d) Jan vanden trappen, becker te Holair om curee broer gecoicht voir 21 copplen herthonden, 4 leyhonden ende 18 winden opten 8 dach van julio daen de hert verlopen was in de Ysschendel om gevoert uit lardier te Boutesfort.

(3) Willems Spechals becker te Rode bij Halsenberghe om currebroet voor 16 copple herthonden, 4 leyhonden ende 12 winde op den 14<sup>e</sup> dach van Aprelle dan de hert verlopen was aen den Roden Savel boven Gronendale die welk hert gegeven wa den honden heyten.

A.G.R. moulage 32.759.

A partir de cette même année, les comptes de la vénerie tenus par le receveur Claus Mickaert dit de Zalmen rédigés, au début en français, ne tardent pas à adopter le flamand comme langue habituelle; le terme cureebroet fait son apparition comme on peut le constater dans les exemples cités dans la note 3.

La dépense du cureebroet figurera sous cette forme dans les comptes de la vénerie des ducs de Brabant successeurs d'Antoine de Bourgogne : Jean IV, Philippe de Saint Pol et Philippe le Bon ainsi qu'au début du règne de Charles Quint.

Une chasse au cerf se trouve représentée sur le premier Sceau de Turnhout qui date de la fondation de la ville : ce sceau de forme ronde (original en cire verte), porte dans le champ un cerf fuyant vers la gauche, suivi par un chasseur tenant de la main gauche un bâton et, de la main droite, sonnant de la trompe de chasse. Sous le cerf court un chien. La légende est trop effacée pour être déchiffrée.

Les ducs de Brabant possédaient un château à Turnhout où ils séjournèrent de temps en temps et qui servait de rendez-vous de chasse.

V. J.E. JANSEN. *Turnhout in het verleden en het heden*. Turnhout 1905.

Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la curée est le sujet de la tapisserie maximilienne placée sous le signe du scorpion (1).

(1) Gaston MIGEON. *Musée du Louvre. Les tapisseries des chasses de Maximilien*. 12 pl. en héliogravure - Paris, M. Levy, 1920.

Paul ALFASSA, *Les tapisseries des chasses de Maximilien*. Gazette des Beaux Arts, 1920, pp. 127 à 140 et 233 à 256.

J. DESTREE, *Les chasses inédites de Maximilien exposées aux musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles en mai-juillet 1923*. Ed. Vromant Extrait du *L'Emulation* n<sup>o</sup> 8, 1923.

Sander PIERRON, *Histoire de la forêt de Soignes*, t. III, p. 385.

LA HETRAIE, *op. cit.*, a reproduit une partie de la tapisserie n<sup>o</sup> 8 : détail de la curée, p. 57 et n<sup>o</sup> 59, le repos des chiens.

La tapisserie dite la curée est divisée en deux sur le plan vertical par quelques arbres. Dans la partie de gauche, deux valets arrivent au pas de course pour assister à la mise à mort du cerf; ils suivent un chien de meute qui se précipite vers la curée. A droite, sont superposées, une chasse au cerf et, en bas, la curée. Cette tapisserie porte la suscription juin, signe du scorpion. C'est une erreur, ce signe du zodiaque couvrant la période qui s'écoule du 23 octobre au 31 novembre. L'inscription est à rectifier : octobre au lieu de juin.

Une fin de chasse au cerf se déroule à Hoendaël, sur le Spoel (1), vallon marécageux disparu depuis l'aménagement de l'avenue Franklin Roosevelt et la construction de la ligne de chemin de fer



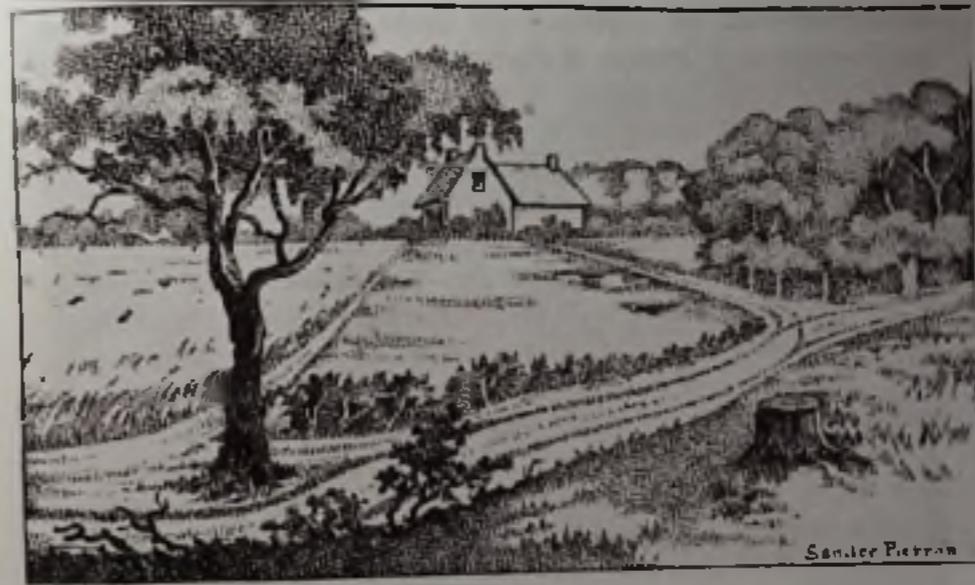
Plan du s'Heerenhuis au Staketsel.  
D'après un dessin à la plume du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Photo du A.G.R. du royaume.

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 333.  
S. GALESLOOT, *Recherches historiques sur la maison de chasse des ducs de Brabant*, p. 139

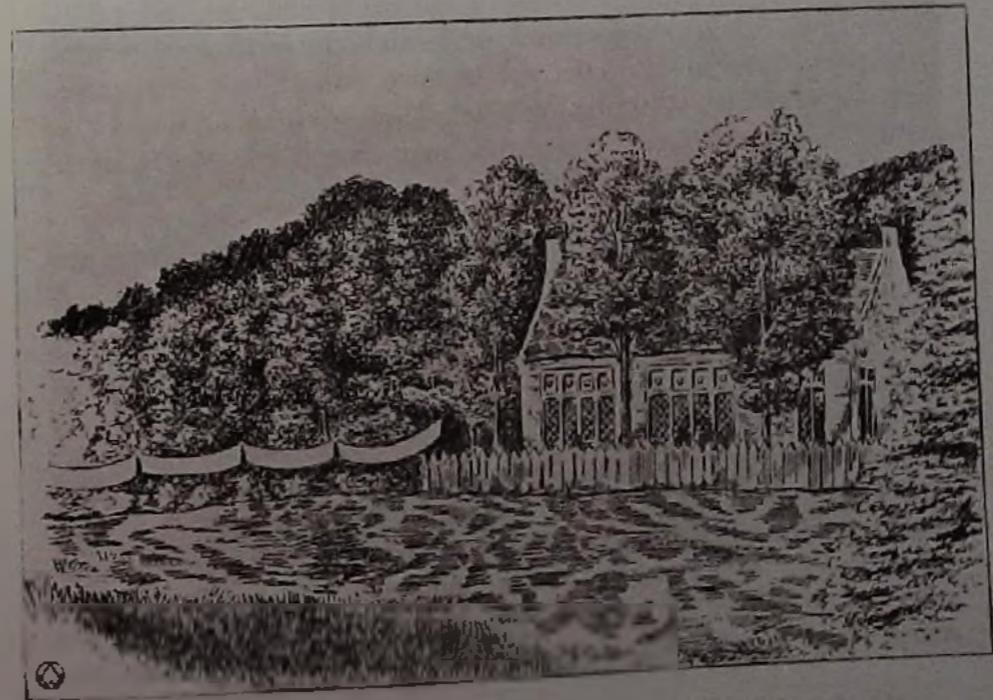
Sander PIERRON, *op. cit.*, t. III, p. 368.

A. GONTHIER, *Boendaël. Le milieu, les hommes, les institutions*, 1955, p. 32. Plan du s'Heerenhuis ou staketsel d'après un dessin à la plume du XVI<sup>e</sup> siècle, fig. 4. Nous reproduisons ensuite une vue du s' Heerenhuis d'après un croquis du XVI<sup>e</sup> siècle redessiné par Sander PIERRON — fig. 5 : on voit très bien, sur le dessin, le diweg qui, à l'ouest conduisait vers Boendaël et le chemin montant à la s' Heerenhuis, prolongé vers le sud par un chemin pavé depuis longtemps désaffecté, fort démolé, encore conservé jusqu'à la chaussée de la Hulpe. Par ce chemin, on pouvait gagner le domaine de la vénerie de Boitsfort.

Enfin, un dessin de Winand AERTS, d'après la tapisserie au signe du Scorpion représentant la maison de chasse dite staquersel à Boendaël (fig. 6).



La s'Heeren Huis.  
d'après S. Pierron, *Histoire de la Forêt de Saignes*, T. III, p. 335.  
Photo de la Bibliothèque royale de Belgique.



La maison de chasse dite l'Estaquette à Boendaël.

Schaerbeek-Hal, sur l'emplacement limité actuellement au sud-est par l'avenue de l'Uruguay et l'avenue de Colombie, à l'ouest par le chemin pavé qui conduisait de Boitsfort au s' Heerenhuis (1) (la 's Heeren huis) construction basse bâtie sur les indications de Charles Quint, vers l'année 1504, vaste maison de plaisance devant laquelle se terminent de grandes chasses; au nord par l'actuelle avenue du Brésil. Le Spoel était traversé par un ruisseau qui, prenant sa source en Soigne, s'écoulait vers Watermael. Il est reproduit au centre de la tapisserie qu'il divise en deux parties : le haut représente une chasse au cerf, le bas, les préparatifs de la distribution de la curée. A gauche, en bordure de la forêt, les toiles sont tendues et rejoignent l'estacquette ou stas, enceinte palissadée dans laquelle on chassait le gibier poursuivi qui, dès son arrivée dans celle-ci, était livré aux attaques de lévriers dissimulés derrière des cachettes faites de branchages. Au centre de la tapisserie, on peut voir une de celles-ci d'où un valet conduit un lévrier qu'il dirige vers la chasse.

La tragédie d'une fin de chasse au cerf se déroule sous les yeux des spectateurs : dames et grands seigneurs réunis dans une galerie, du s' Heerenhuis. Des veneurs à cheval attaquent un cerf harcelé par la meute. Après avoir franchi l'espace situé devant le s' Heerenhuis, l'animal, à bout de forces, s'affaisse, genoux ployés, tandis qu'un veneur se cramponnant à sa ramure, lui rejette la tête en arrière afin que puisse s'effectuer la mise à mort, par le tranchement de la gorge. A droite, vers le milieu, plusieurs cavaliers au nombre desquels figure une dame, peut-être Marie de Hongrie, semblent attendre ce dénouement.

La partie inférieure de la tapisserie représente la curée ainsi que les opérations qui l'accompagnent.

Sur le cuir de l'animal étalé à même le sol est disposé le mélange de viscères découpés en menus morceaux, de sang et de pain qui constitue la curée. Au moyen de deux hâtons, un veneur tient en respect les chiens avides de dévorer le festin qui leur a été préparé. Des valets les maintiennent, les flattent, les caressent, leur parlent pour apaiser leur ardeur. D'autres veneurs ont embouché la trompe de chasse, prêts à faire retentir la sonnerie donnant le signal (1) de la curée dès que le limier aura obtenu son droit, c'est-à-dire, quand il aura fini de ronger les joues du massacre que lui aura présenté son maître. Sur la tapisserie, précisément, ce personnage reçoit, des

(1) V. DU FOUILLOUX, *op. cit.*, p. 108.



Carton de la tapisserie dite maximilienne d'après Miron.  
Tapisserie maximilienne du Louvre.

Photo de la Bibliothèque royale de Belgique



La curée d'après la tapisserie dite maximilienne au signe du scorpion.  
D'après la reproduction de Migron, la tapisserie de chasse de Maximilien  
au Musée du Louvre, XVI<sup>e</sup> siècle.

Photo de la Bibliothèque royale de Belgique.

main d'un valet, la tête du cerf. A gauche, un veneur entouré de chiens gambadants, brandit, à l'extrémité d'un bâton, les intestins réservés pour être jetés aux chiens, la curée dévorée.

Le carton de la tapisserie (fig. 7) reproduit à la droite du veneur défendant la curée contre les chiens, une corbeille (1) ayant contenu le pain, brisé en morceaux, destiné à être mélangé aux viscères et au sang du cervidé. Sur la tapisserie, cette corbeille « cruysmande » a été reléguée, à titre d'accessoire, derrière le veneur qui apporte le massacre au valet du limier.

En résumé, la moitié droite de la tapisserie du Scorpion présente une synthèse de la chasse au cerf.

\*

De 1476 à 1538 on n'a pas de renseignements sur l'administration de la vénerie de Brabant. A cette dernière date les comptes sont rétablis sur l'ordre de Charles Quint. Jusqu'en 1546, on y trouve peu de renseignements concernant le cureybroot; néanmoins on peut constater que l'achat du pain de curée chez les boulangers se poursuit comme au temps d'Antoine de Bourgogne : on en trouve des exemples en 1539, 1540, 1541 (2) et en 1543 (3), l'année même où la gouvernante Marie de Hongrie fut chargée par l'empereur de l'administration de la vénerie après la mort du grand veneur, le sire de Molembais survenue le 12 septembre 1543 (4). Cette année, le compte de la vénerie sous la désignation « uitgeven van cureybroot » mentionne l'achat du pain aux environs de l'endroit où avait lieu la chasse, pendant l'été 1543 où le cerf fut poursuivi douze fois : du 7 juin au 25 septembre.

Sous l'impulsion probable de Marie de Hongrie, la curée chaude qui se préparait sur les lieux mêmes où la chasse avait eu lieu, fut

(1) Les comptes désignent cette corbeille sous le nom de Kruismandel.

Le veneur, Martin Stroelens a acheté trois cruysmanden pour y couper en morceaux le pain des chiens, chaque panier 1 stuiver.

Texte original : Merten Stroelens die gecocht en verleyt heeft aen drye cruysmanden om den honden broot inne te brockenen, elcke mande 1 stulver. Compte 48484; années 1546-7, fol. 56v.

(2) Comptes de la vénerie de Brabant 48.483.

(3) *ibid.*, fo 30 v et 31.

(4) GALESLOOT (L.), *op. cit.*, chapitre VII. *La vénerie sous la Reine Marie de Hongrie*.

Sander PIERRON, *op. cit.*, t. II, p. 268.

remplacée par une curée froide, mélange de pain et de lait préparée par les veneurs de Boitsfort, proportionnellement au nombre des chiens qui devaient prendre part à la chasse et conduite, en même temps que la charge des bêtes sauvages capturées à l'endroit où la curée était donnée aux chiens (1), après le mélange du pain, des viscères et du sang.

Elle est mentionnée pour la première fois en 1546 sous la désignation *uitgeven aen cuerye* (2), à l'occasion d'une chasse qui eût lieu en Hainaut et à laquelle participèrent le lieutenant de la vénerie, les chasseurs et les chiens de Boitsfort. Au départ, le lieutenant avait fait distribuer aux chiens, onze *cureyen*. A leur retour du Hainaut, on leur en donna seize, composées de pain, de lait et de la charge des bêtes sauvages. Les frais de cette chasse qui s'élevèrent à 32 £ 5st furent sur l'ordre de la gouvernante, inscrits au compte des dépenses de la vénerie de Brabant.

Durant les années qui suivirent, la fabrication de la curée est rédigée de la même façon; elle est complétée par l'indication du lait acquis par les veneurs pour les chiens malades, les femelles (*tencen*) et les jeunes chiens (*wolpen*). Il s'agit de lait entier (*zoetmelk*) et souvent par la mention de viandes achetées à l'intention de chiens malades ou blessés et de chevaux morts destinés à nourrir la meute séjournant à Boitsfort en dehors des périodes de chasse.

A la fin des comptes figure l'achat du pain de curée ou *cureybrood* qui se faisait chez les boulangers. Il apparaît sous la désigna-

(1) Les comptes de la vénerie de Brabant, à l'époque de Charles-Quint sont en flamand; nous reproduisons ici le début du compte relatif au pain de curée en 1547.

*Huytgeven van cureybroot. Ierst de lieutenant van Boutsvort die binnen den tyde deser rekening den honden heeft doen gheven soe voer soe naet samen 12 cureyen daer aen hij verleyt heeft gehade aen broot melek ende vracht vanden wilden beesten gevangen wesende te vueren ter plaetsen daer de selve cureyen zijn gegeven geweest* Compte 48484 — 1547, f. 55.

(2) De 1546 à 1556 le personnel de la vénerie de Brabant et la meute participèrent à de nombreuses chasses en Hainaut et en Flandre. Les comptes ne donnent pas d'indications de lieux, mais il est certain que ce fut à Binche et à Mariemont, propriétés de Marie de Hongrie que ces chasses eurent lieu. Compte 48484 — 1546, f. 59<sup>o</sup> et 60 :

tion de *caembroot*, terme rapidement évolué en *caeynbroode* ou *kaeyenbroot* (1).

Nous arrêterons ces considérations à l'année 1556, qui marque la fin des fonctions remplies par la gouvernante Marie de Hongrie, auprès de la vénerie de Brabant.

Le dépouillement des comptes de la vénerie de Brabant pendant la période 1553-56 pas plus que les recherches entreprises par SANDER PIERRON (t. II, p. 269 de l'*Histoire de la forêt de Soignes*) ne nous ont permis de conclure à l'existence d'un grand veneur au temps de Marie de Hongrie. Sur l'ordre de Charles Quint elle en assumait la charge. Le 25 avril 1556, Philippe II rétablit la fonction de grand veneur, au profit du marquis Jean de Berghes.

(1) Nous avons vainement cherché dans les dictionnaires du moyen flamand, avec l'aide de M. le professeur de l'U.L.B. Adolphe van Loey, la traduction en français de *caembroot* et de *caeyenbrood*. Cette question reste donc à résoudre. En tout cas, ces mots, de par les exemples donnés dans les comptes, ne peuvent que désigner l'ancien pain de curée acheté chez les boulangers qui écoulaient, de la sorte, leur « vieux pain », après la vente de leurs fournées à leurs clients.